

Observation du territoire :

Etude sur la mobilité

Bassin d'emploi de Louviers



La mobilité des
chercheurs d'emploi du
bassin de Louviers



Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Louviers



[Mai 2009]

Observation du territoire : Etude sur la mobilité

Sommaire de l'étude

Introduction :

a) **Méthodologie de l'étude** P. 3

Partie 1 : Connaissance des transports mis à disposition : P. 4

a) **Connaissance géographique du territoire** P. 4

b) **Connaissance des transports mis à disposition** P. 5

c) **Opinion sur les transports mis à disposition** P. 12

CONCLUSION PARTIE 1 : P.13

Partie 2 : La mobilité réelle des chercheurs d'emploi : P. 14

a) **Les demandeurs d'emploi sont-ils mobiles** P. 14

a. **Possèdent-ils le permis de conduire ?** P. 14

b. **Ont-ils un moyen de locomotion ?** P. 16

b) **Quelle distance êtes-vous prêt à parcourir pour occuper un poste** P. 17

a. **Analyse par niveau de diplôme** P. 17

b. **Analyse par lieux d'habitation** P. 18

c. **Analyse par sexe** P. 18

d. **Analyse par durée d'inactivité** P. 19

c) **Avec un véhicule de prêt, quelle distance êtes-vous prêt à parcourir?** P. 19

CONCLUSION PARTIE 2 : P.20

Partie 3 : La mobilité psychologique : P. 21

a) **Analyse par ville ciblée** P. 21

a. **Analyse par sexe** P. 21

b. **Analyse par lieux d'habitation** P. 22

c. **Analyse par niveau de diplôme** P. 23

d. **Analyse par moyen de transport** P. 24

b) **Analyse par villes visitées en 2008** P. 25

Est-ce que la mobilité réelle influence la mobilité psychologique ? P. 26

d) **Les demandeurs d'emploi sont-ils mobiles** P. 14

a. **Analyse par moyen de transport déjà utilisé dans le passé** P. 27

b. **Analyse par moyen de transport utilisé en 2008** P. 16

CONCLUSION PARTIE 3 : P.29

Conclusion Générale: P. 30

Remerciements et Annexes : P. 31

Observation du territoire : Etude sur la mobilité

Méthodologie de l'étude

A) Le territoire couvert par l'étude :

L'étude mise en place par la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi de Louviers couvre les 49 communes des 3 communautés suivantes :

- ✓ **Communauté d'Agglomérations Seine Eure**
- ✓ **Communauté de Communes Seine Bord**
- ✓ **Communauté de Communes de l'Andelle**



B) L'objectif de l'étude :

L'étude mise en place par la MEF Louviers a comme objectif de faire une photographie des moyens de transport utilisés par les chercheurs d'emploi ainsi que des intérimaires sur le territoire. Sous-jacente à ces informations, une évaluation de la mobilité psychologique sera également faite lors de la phase d'analyse.

C) La durée, le mode de diffusion et panel:

L'étude a été menée entre Décembre 2008 et Mars 2009. Les questionnaires ont été remplis de manière anonyme, parfois avec l'aide d'un conseiller. Afin d'être en cohérence avec le territoire, **900 personnes** ont été interrogées. Ces personnes sont réparties de la manière suivante : 76,34% de la CASE, 15,27% de la vallée de l'Andelle et 8,40% de Seine Bord.

D) Les partenaires dans la diffusion de l'étude :

Après avoir réalisé les questionnaires, la MEF Louviers a travaillé en partenariat avec les membres du Service Public de l'Emploi afin de permettre une diffusion adaptée à la population du territoire. D'autres organismes dont les logos sont ci-dessous, ont également été sollicités.



EDUCATION ET FORMATION



CURSUS

Concernant les salariés, d'autres partenaires ont été sollicités :



Arcade Intérim

Observation du territoire : « Enquête mobilité »

Connaissance des transports mis à disposition

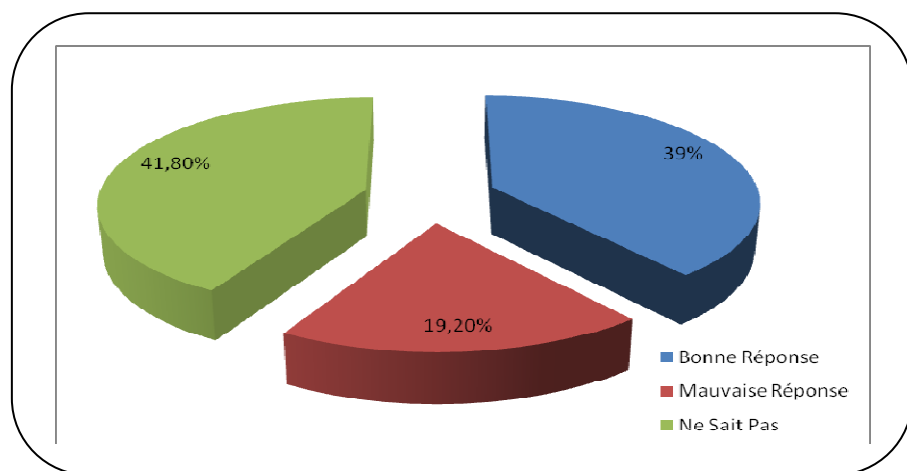
A) Connaissance géographique du territoire :

Afin d'analyser les connaissances des chercheurs d'emploi du bassin, les questions suivantes ont été posées :

Dites-nous si ces affirmations sont vraies ou fausses ?

La distance Louviers-Evreux est-elle plus courte que Louviers-Gaillon ?

Vrai Faux Ne sait pas



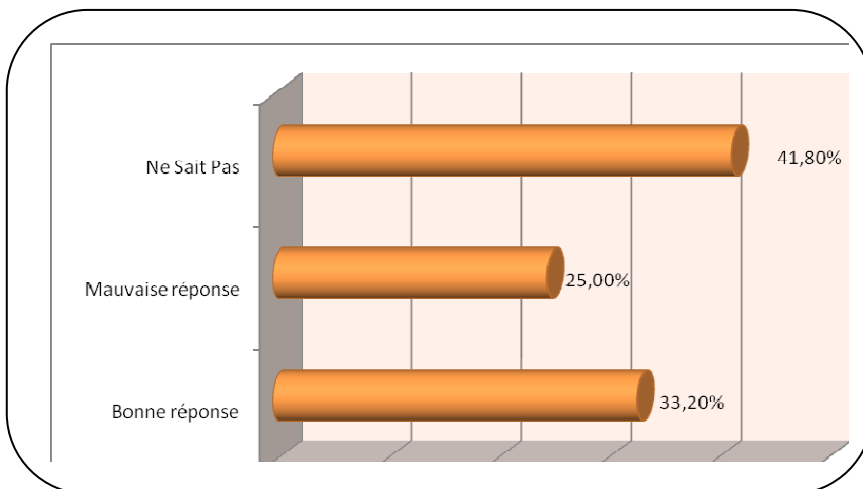
Louviers – Evreux : 23 km
Louviers – Gaillon : 18 km

Seulement 39% des personnes interrogées savent que Gaillon est plus proche de Louviers qu'Evreux.

La distance Louviers-Evreux est –elle plus courte que Louviers-Sotteville lès Rouen ? Vrai Faux Ne sait pas

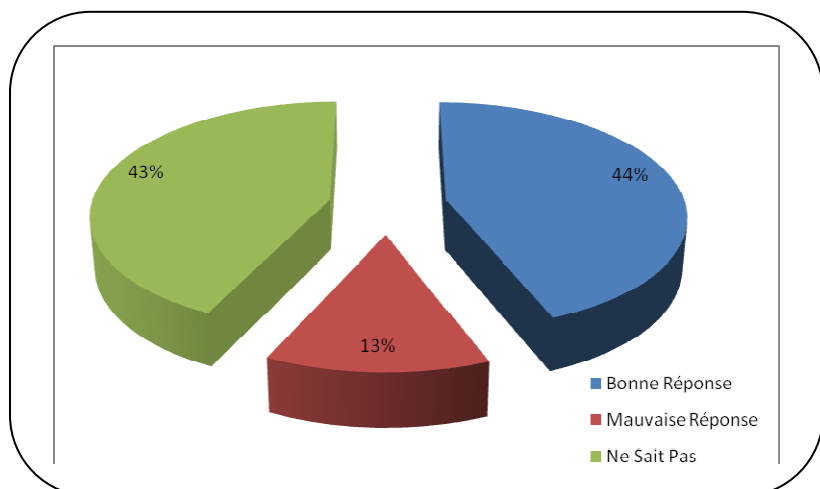
Louviers – Evreux : 23 km
Louviers – Sotteville: 30 km

Seulement 33,2% des personnes interrogées savent qu'Evreux est plus proche de Louviers que Sotteville lès Rouen.



La distance Louviers-Rouen est –elle plus courte que Louviers-Gaillon ?

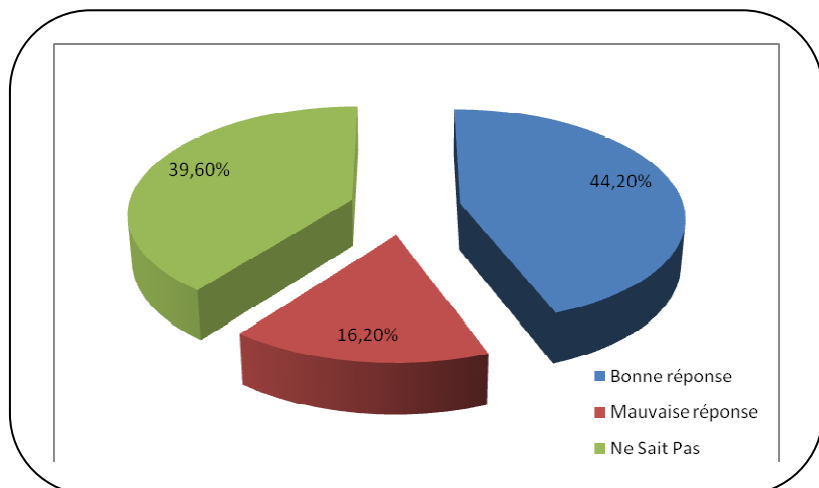
Vrai Faux Ne sait pas



Louviers – Rouen : 33 km
Louviers – Gaillon: 18 km

44% des personnes interrogées savent que Gaillon est plus proche de Louviers que Rouen.

La distance Louviers-Rouen est-elle plus courte que Louviers-Evreux ? Vrai Faux Ne sait pas



*Louviers – Rouen : 33 km
Louviers – Evreux : 23 km*

44,2% des personnes interrogées ont donné une bonne réponse à savoir que la distance Louviers Evreux est plus courte que Louviers Rouen.

⇒ Les chercheurs d’emploi du bassin ne sont pas très pointus en géographie (au niveau local). En effet, en moyenne, seulement 40,1% des réponses sont bonnes. Donc près de 60% des personnes ont une méconnaissance des distances entre les principales villes du bassin.

B) Connaissance des transports mis à disposition :

Sur le territoire de la MEF Louviers, différents moyens de transports sont mis à la disposition des chercheurs d’emploi :

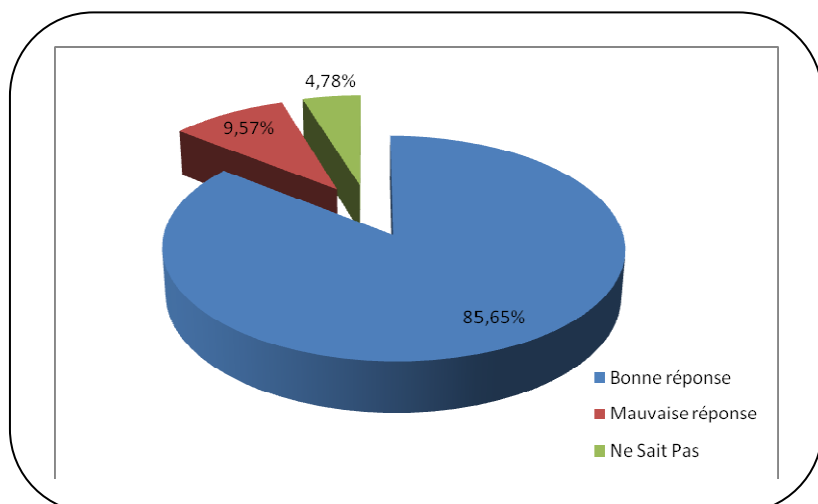
- Le transport ferroviaire
- Le bus de ville
- Le car départemental
- Le prêt de véhicule (Cyclomoteurs, Voitures...)

⇒ Les chercheurs d’emploi connaissent-ils ces services à disposition ?

✓ Connaissance des gares :

Sur le territoire, nous avons 3 gares. Ces dernières sont situées à St Pierre du Vauvray, Alizay et au Val de Reuil.

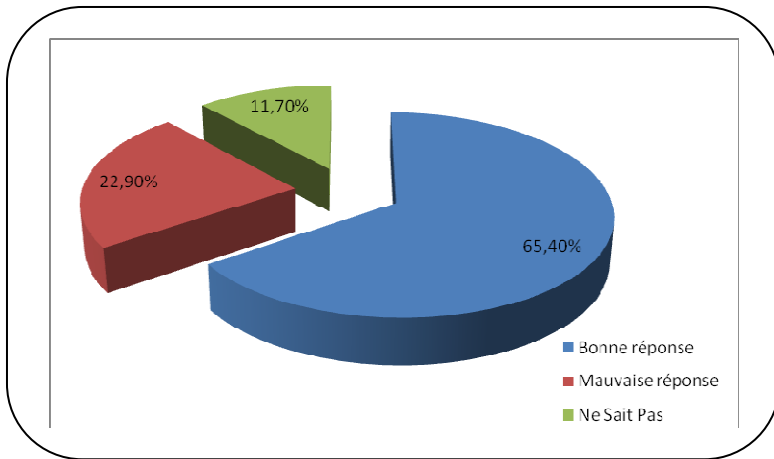
- **Existe-t-il une gare dans votre commune ?** Question posée aux habitants des communes de Val de Reuil, St Pierre du Vauvray et Alizay.



Les habitants sont au courant qu’il existe une gare dans leur commune. En effet, 85,65% des personnes interrogées ont donné la bonne réponse.

NB : Il serait intéressant d’analyser parmi les mauvaises réponses, depuis combien de temps, ils habitent dans la ville en question.

- **Existe-t-il une gare dans votre commune ?** Question posée aux habitants des communes ne possédant pas de gare.



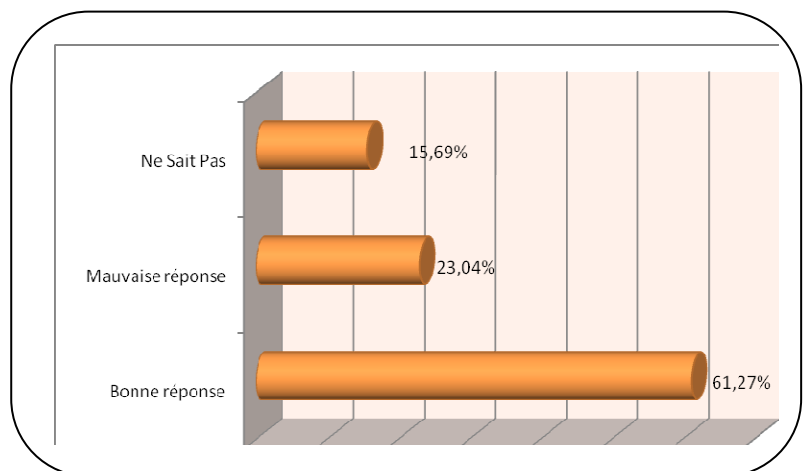
34,6% des personnes interrogées ne savent pas ou se trompent sur l'existence d'une gare dans leur commune.

Cela représente plus d'une personne sur trois !

Au regard de ce résultat, on peut se demander si les habitants de Louviers, qui représentent près de 25% des habitants du territoire couvert par la MEF Louviers (donc 25% des questionnés) ne font pas l'amalgame entre la gare aux musiques et une gare ferroviaire.

On s'aperçoit que parmi les habitants de Louviers, il y a une amplification du taux d'erreur.

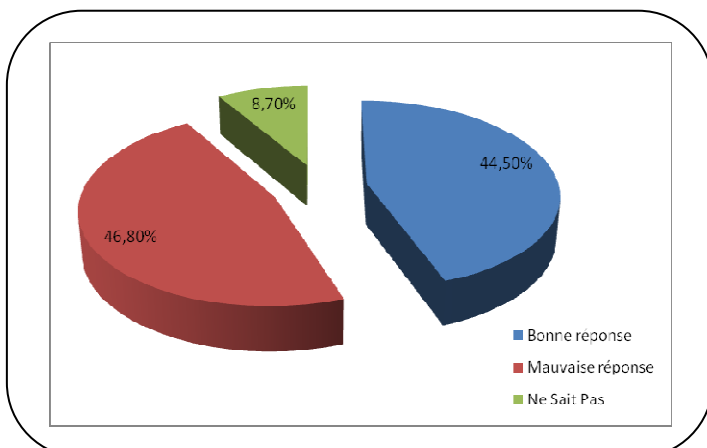
En effet, près de 38,3% des personnes interrogées ne savent pas ou se trompent sur l'existence d'une gare ferroviaire à Louviers.



➔ **Il existe très clairement une méconnaissance concernant les gares ferroviaires du bassin.**

✓ **Connaissance des transports jusqu'à la gare :**

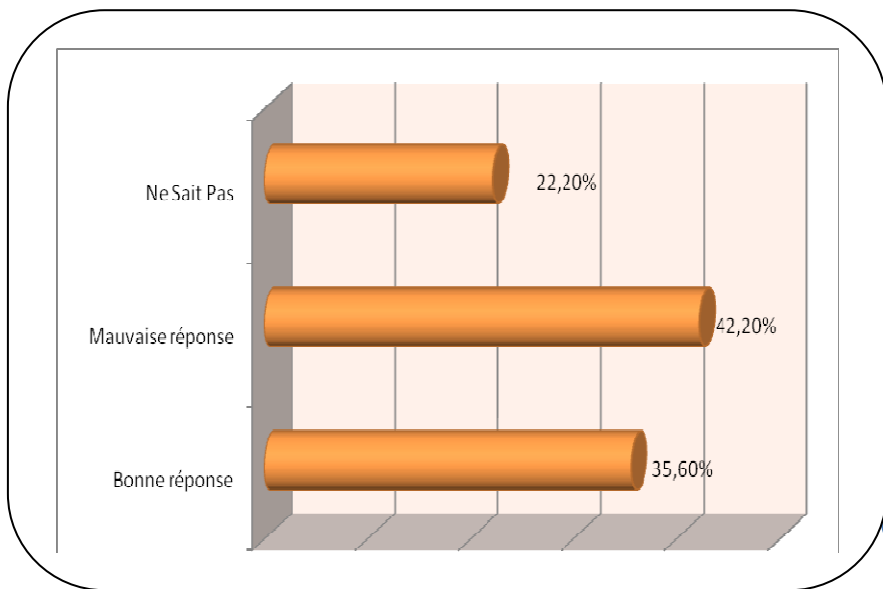
- **Existe-t-il un transport jusqu'à la gare dans votre commune ?** Question posée aux habitants de communes qui possèdent un réseau de transport jusqu'à la gare. (Communes de la CASE)



On s'aperçoit que parmi les habitants de la CASE, plus de la moitié des chercheurs d'emploi ne savent pas qu'il existe un réseau de bus leur permettant d'accéder à la gare.

En effet, plus de 55,5% des personnes interrogées ne savent pas ou se trompent sur l'existence d'un réseau de transport jusqu'à la gare.

Cette méconnaissance posant question, nous avons voulu chercher à savoir si ce taux de réponse ne provenait pas en fait d'une méconnaissance du Flexibus ou des lignes sur réservation. En effet, dans les communes avoisinantes de Louviers/Val de Reuil/Le Vaudreuil/Incarville/Léry, il faut « commander » un transport. Les lignes pour la plupart n'étant pas des lignes régulières mais des lignes sur réservation permettant d'avoir accès à l'arrêt RDV Bus (Louviers) pour se rendre à la gare.

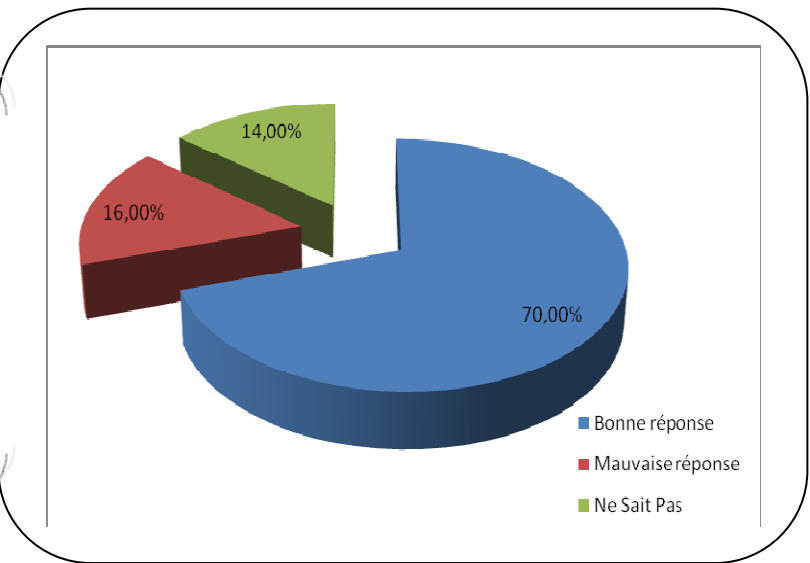


On s'aperçoit que parmi les habitants des communes rurales de la CASE, près de 65% ne savent pas qu'il existe un réseau de bus leur permettant d'accéder à la gare.

⇒ Grâce à l'analyse précédente, on se rend compte que les habitants des communes rurales de la CASE ont une méconnaissance des services disponibles pour améliorer leur mobilité.

- **Existe-t-il un transport jusqu'à la gare dans votre commune ?** Question posée aux habitants de communes qui ne possèdent pas de réseau de transport jusqu'à la gare. (Communes de Seine Bord et de la Vallée de l'Andelle)

On s'aperçoit que parmi les habitants des communes de Seine Bord et de l'Andelle, 70% sont conscients qu'il n'existe pas un réseau de bus leur permettant d'accéder à la gare.

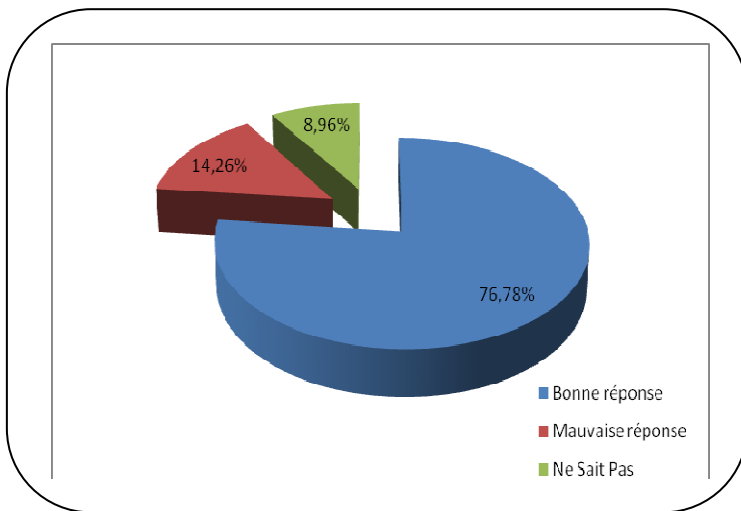


✓ Connaissance des bus de ville :

Sur le territoire couvert par la MEF Louviers, seules les communes de la CASE sont couvertes par un réseau de bus de ville. En effet, la société Kéolis exploite le réseau pour les communes adhérentes à la communauté d'Agglomération Seine Eure.

29 communes peuvent donc avoir accès à ce réseau et se rendre sur les parcs d'activités ainsi qu'à la gare ferroviaire et aux arrêts des différentes lignes de car départemental.

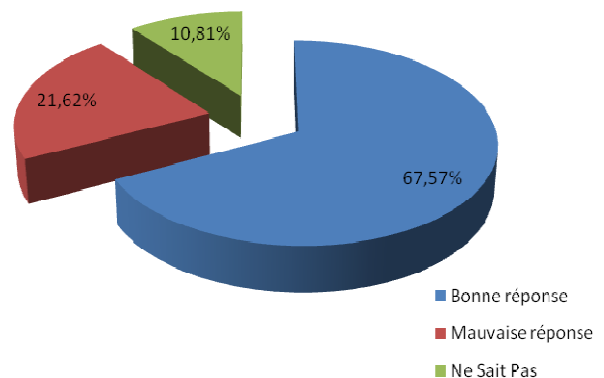
- **Existe-t-il un réseau de bus de ville dans votre commune ?** Question posée aux habitants de communes qui possèdent un réseau de bus. (Communes de la CASE)



On s'aperçoit que parmi les habitants de la CASE interrogés, 76,78% sont au courant qu'il existe un réseau de bus sur leur commune.

- **Existe-t-il un réseau de bus de ville dans votre commune ?** Question posée aux habitants de communes qui ne possèdent pas de réseau de bus de ville. (Communes de Seine Bord et de la Vallée de l'Andelle)

On s'aperçoit que parmi les habitants des communes de Seine Bord et de l'Andelle, 67,5% sont conscients qu'il n'existe pas un réseau de bus de ville sur leur commune.



➡ **Les personnes interrogées lors de l'enquête connaissent le réseau de bus de ville présent sur le territoire.**

✓ Connaissance des cars départementaux :

Voici les lignes de car départemental qui passent par les villes couvertes par l'action de la MEF Louviers :

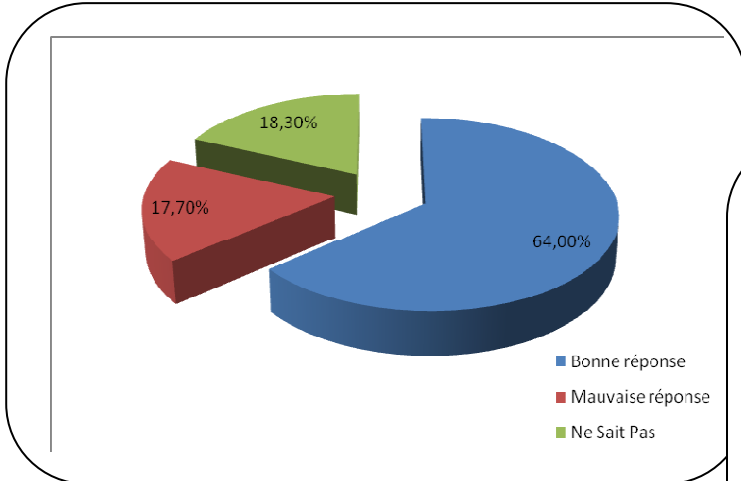
Communautés	Ligne	Trajet	Villes desservies
Communauté de Communes Seine Bord	390	Rouen - Evreux	Alizay / Criquebeuf sur Seine / Les Damps / Igoville / Martot
	540	Rouen - Alizay	Alizay
	120	Louviers- Elbeuf	Martot / Montaure / Tostes
Communauté de Communes de l'Andelle			
	500	Rouen – Perriers sur andelle	Perriers sur andelle / Perruel
	520	Rouen - Gisors	Bourg Beaudouin / Grainville
	530	Rouen – Petit Andelys	Bourg Beaudouin / Grainville
	540	Rouen - Alizay	Pont St Pierre / Romilly sur andelle
Communauté d'Agglomération Seine Eure			
	120	Louviers – Elbeuf	La vacherie / Surtauville / La Haye Malherbe / Louviers
	390	Rouen – Evreux	Amfreville sur iton / Acquigny / Louviers / St Etienne du vauvray / Val de Reuil / Le Vaudreuil / Léry / Pont de l'arche / Poses / Tournedos
	110	Vernon – Louviers	Louviers / Heudebouville
	160	Val de Reuil – Beaumont le roger	Surville / Louviers / Incarville / Val de Reuil
	540	Rouen - Alizay	Le Manoir / Pîtres

⇒ Nous allons donc chercher à analyser si les chercheurs d'emploi du bassin connaissent le réseau de car départemental. Nous découperons ensuite le territoire par communauté de communes pour voir si des différences apparaissent.

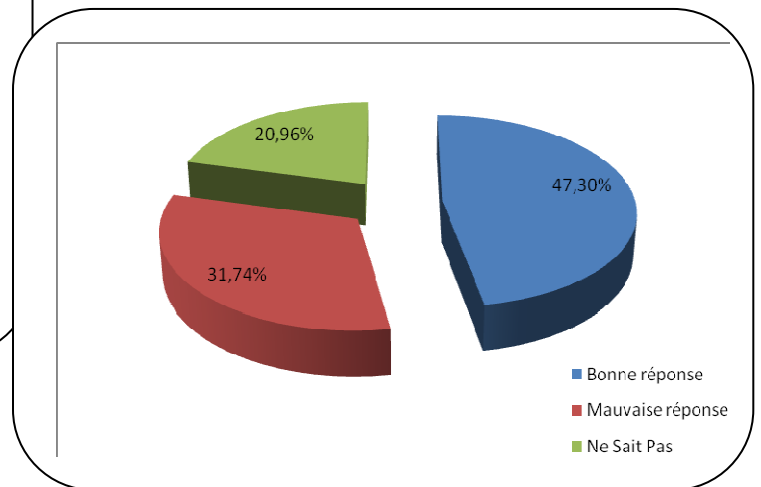
A chaque fois, nous effectuerons une analyse globale suivie d'une analyse spécifique en fonction des communes qui ont un arrêt de bus ou pas.

○ Existe-t-il un arrêt de bus (départemental) sur votre commune ?

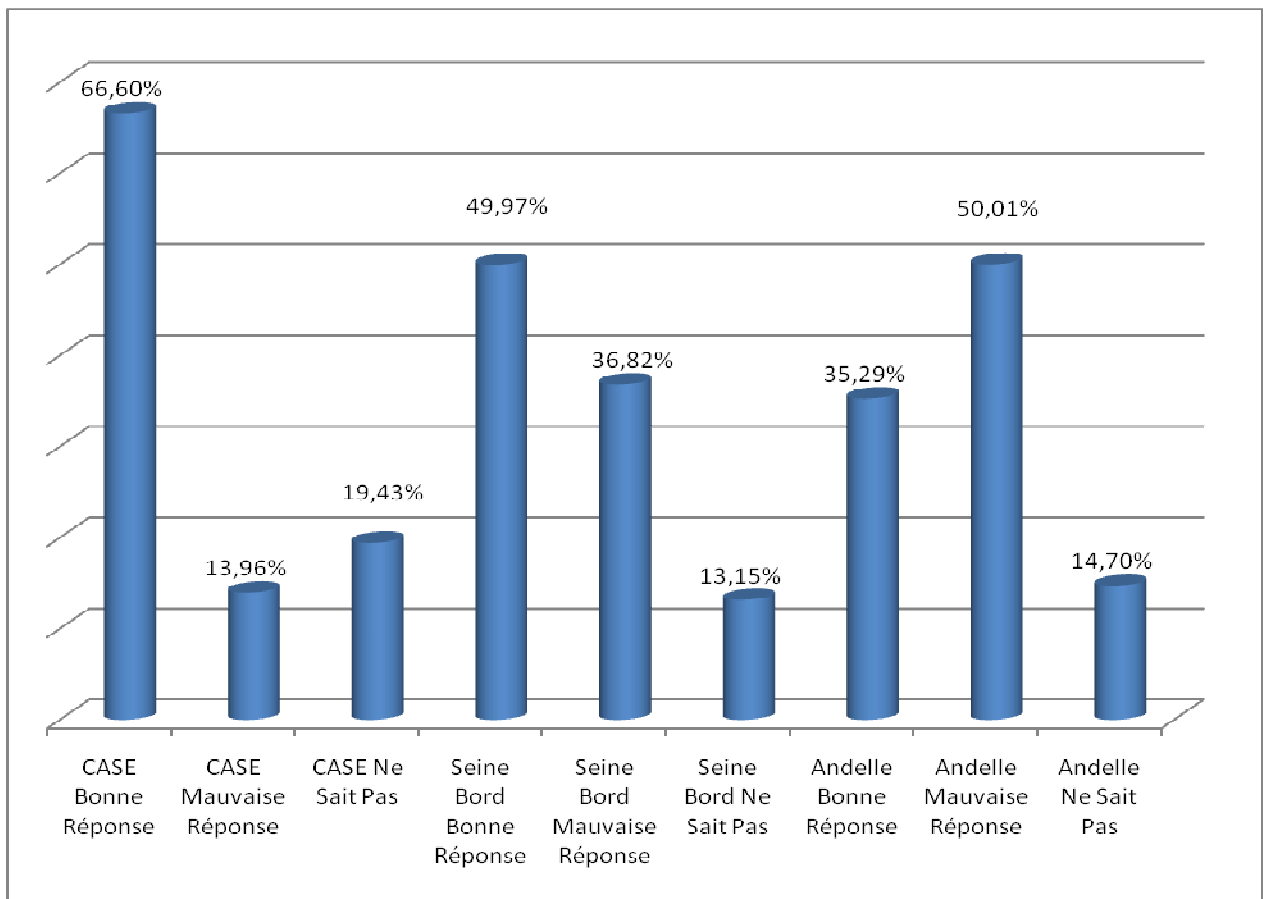
Habitants de ville avec un arrêt de car (départemental)



Habitants de ville sans arrêt de car (départemental)



⇒ Parmi les communes qui n'ont pas d'arrêt de car, plus de la moitié pensent que ce service existe dans leur commune. Regardons ces chiffres par communauté afin de voir si des tendances apparaissent.



⇒ Grâce au graphique ci-dessus, on s'aperçoit que les habitants des villes de la vallée de l'Andelle ne sont pas au courant du réseau de car (départemental) qui passe dans leurs communes.

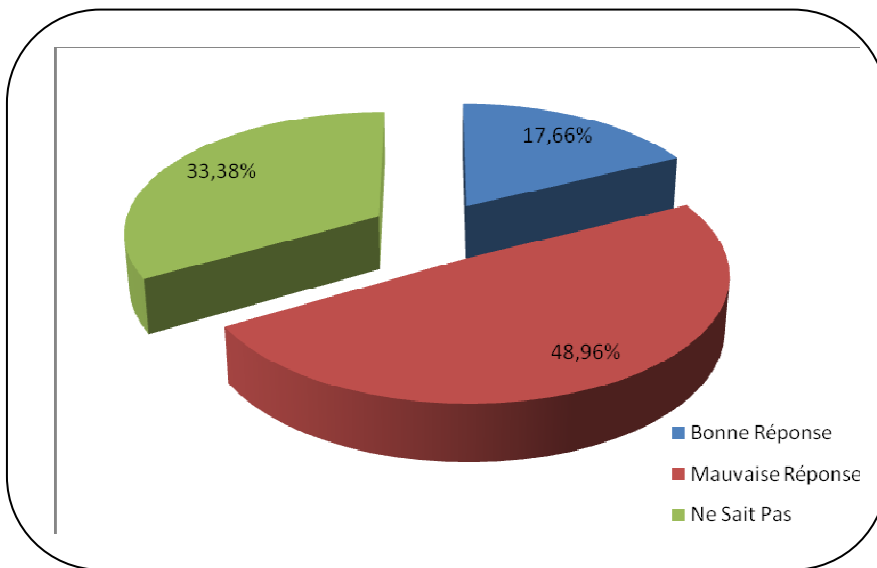
NB : Il est important de noter que les habitants de la CASE représentent 60% du territoire de la MEF Louviers. De fait, dans la méthodologie, afin de respecter le profil du territoire, 60% des personnes questionnées habitent sur la CASE. Il n'est donc pas surprenant de voir que 64% des personnes (territoire entier) connaissent le car lorsque 66,6% des gens de la CASE le connaissent.

✓ Connaissance du prêt de mobylette :

Sur le territoire de la MEF Louviers, il existe 2 associations qui prêtent des cyclomoteurs, des voitures et qui proposent également du transport à la demande.



- Existe-t-il la possibilité de se faire prêter un véhicule sur votre commune ?



Seulement 17,66% de bonne réponse à la question.

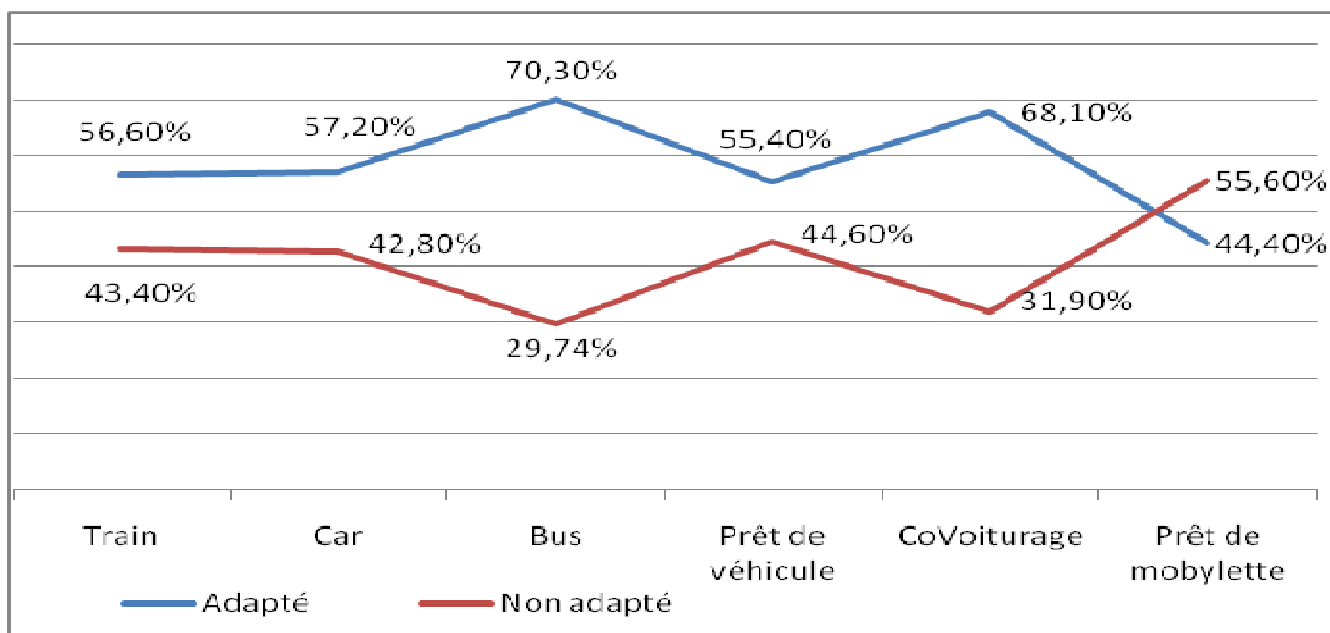
Les chercheurs d'emploi du territoire ne connaissent pas ce service et ne savent pas qu'il existe.

Conclusion : Connaissance des transports mis à disposition:

- ✓ La Gare : Même si des confusions apparaissent avec la gare aux musiques de Louviers, les chercheurs d'emploi connaissent les gares du territoire.
- ✓ Le Transport jusqu'à la gare : Ce transport est lié au réseau de bus de ville dans la plupart des cas. On s'aperçoit d'une méconnaissance des lignes sur réservation qui permettent d'atteindre des arrêts de lignes régulières conduisant à la gare du Val de Reuil notamment.
- ✓ Le Bus de ville : Le bus de ville est méconnu des habitants des communes rurales de la CASE. Alors même que des lignes sur réservation ont été mises en place, la communication n'a pas encore fait son effet.
- ✓ Le Car (départemental) : De fortes disparités apparaissent quant à la connaissance de ce service. 65% des habitants de l'Andelle ne connaissent pas ce service, 50% des chercheurs d'emploi de Seine Bord ont également des lacunes avec ce mode de transport. 2 habitants de la CASE sur 3 le connaissent.
- ✓ Le prêt de véhicule : Il y a une méconnaissance complète des associations qui prêtent des véhicules. Même si tout le monde n'a pas accès à ce service car il y a des critères d'éligibilité, beaucoup de personnes éligibles ne le connaissent pas.

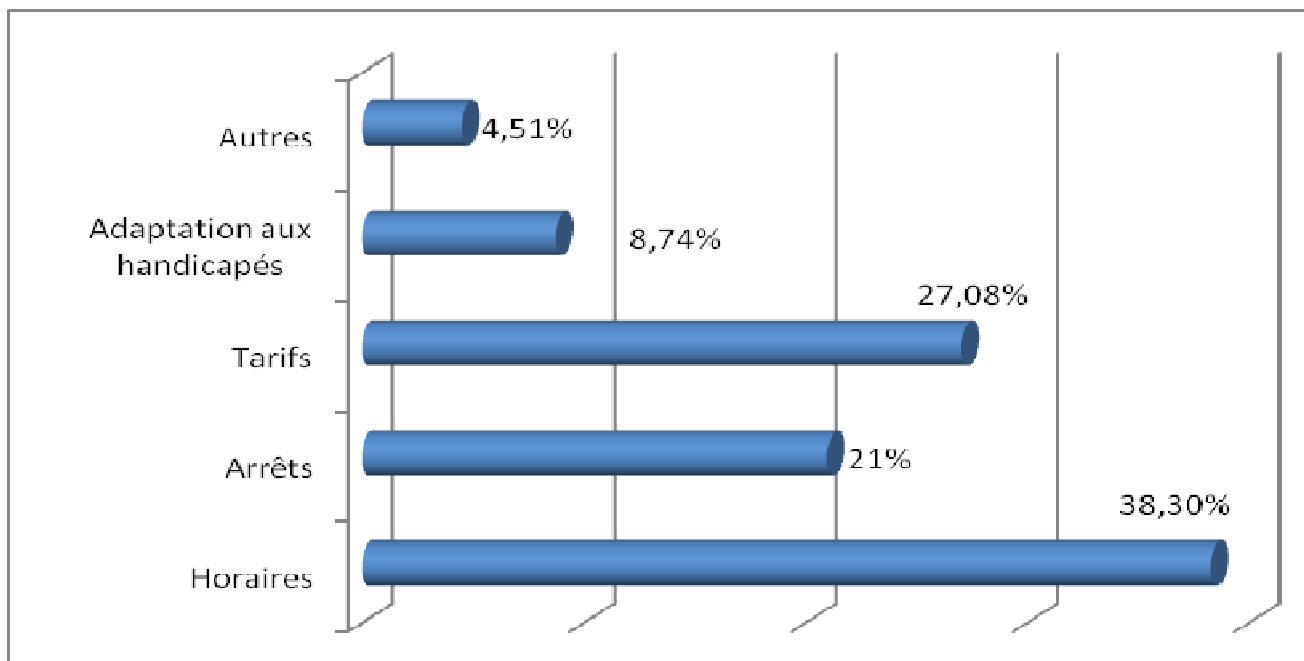
C) Opinion sur les transports mis à disposition :

Pensez-vous que les transports suivants soient adaptés pour se rendre sur un lieu de travail ?



Comme le graphique ci-dessus le montre, le bus de ville ainsi que le covoiturage font l'unanimité auprès des chercheurs d'emploi. Ces derniers pensent cependant que le prêt de mobylette n'est pas adapté pour de la recherche d'emploi. Cette tendance est d'autant plus visible auprès d'un public de plus de 45 ans.

Si vous jugez que ces transports ne sont pas adaptés, pouvez-vous nous indiquer pourquoi ?



Comme on peut le voir, la question des horaires est vraiment déterminante dans le choix de ne pas utiliser les moyens de transport en commun. Plus d'un questionné sur trois souhaite que les horaires soient adaptés aux horaires des entreprises.

Le motif « arrêt », cité par les usagers, remet en cause la localisation des arrêts. Cela concerne les gares et les arrêts du car départemental.

Conclusion de la partie 1 :

Connaissance des transports mis à disposition

Tout d'abord, il est à noter que les chercheurs d'emploi du territoire ont une méconnaissance de la géographie locale : 60% des questionnés commettent des erreurs sur les distances entre les différentes villes du bassin. Du fait de cette méconnaissance, des candidats ne postuleront pas sur certains parcs d'activités car ils les considèrent comme trop éloignés. Un travail d'information semble utile pour les chercheurs d'emploi : une description du bassin et du territoire dans son ensemble par différents biais : plaquette, présentations...

Les gares ferroviaires du bassin sont connues par les habitants. Cependant, les lovériens confondent la gare aux musiques avec la gare ferroviaire. **Les habitants des communes rurales du bassin méconnaissent le réseau de bus de ville.** En effet, les lignes régulières sont connues mais les lignes sur réservation et autres transports à la demande sont eux méconnus. Malheureusement, cette question ne concerne que les habitants de la CASE car ni la Communauté de communes de l'Andelle ni la Communauté de communes Seine Bord n'ont de réseau de bus de ville. Enfin, **le réseau des cars départementaux est le plus méconnu**, notamment dans la vallée de l'Andelle où seulement 35% des chercheurs d'emploi connaissent les lignes de ce réseau. Les chercheurs d'emploi de Seine Bord méconnaissent à hauteur de près de 51% ce service. Seuls les habitants de la CASE sont au courant de ce moyen de transport.

Concernant les moyens de transport, les chercheurs d'emploi les considèrent adaptés à la recherche d'emploi **à l'exception du prêt de mobylette**. Les intempéries et la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de travail entraînent le rejet de ce moyen de transport pour une partie des questionnés. Enfin, si certains de ces moyens de transport ne sont pas adaptés à la recherche d'emploi, c'est en partie à cause des horaires et du lieu des arrêts.

Comment pouvons-nous agir pour améliorer cette situation de méconnaissance des moyens de transport et de la géographie locale ?

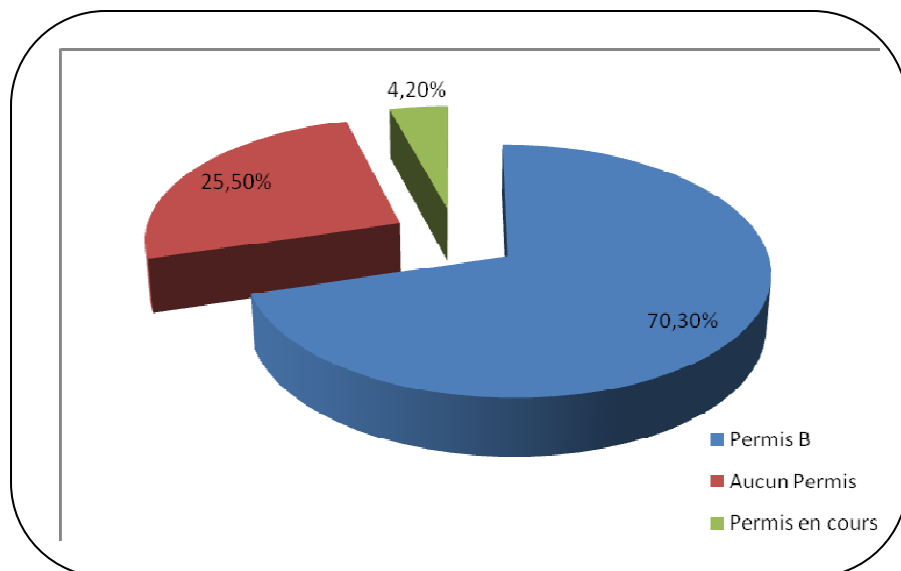
- ✓ **Description de la géographie du bassin lors d'une présentation :**
 - Aux professionnels de l'emploi et de l'insertion
 - Aux chercheurs d'emploi
- ✓ **Faire des présentations dans les écoles (collèges et lycées) :** Travail d'information
- ✓ **La création d'un livret explicatif (géographie et moyen de transport) distribué à tous les chercheurs d'emploi du territoire de la MEF Louviers.**
- ✓ **Faire des expérimentations avec des groupes de chercheurs d'emploi en les faisant prendre les transports en commun pour se rendre sur des sites précis.**

Observation du territoire : « Enquête Mobilité »

La Mobilité réelle des chercheurs d'emploi

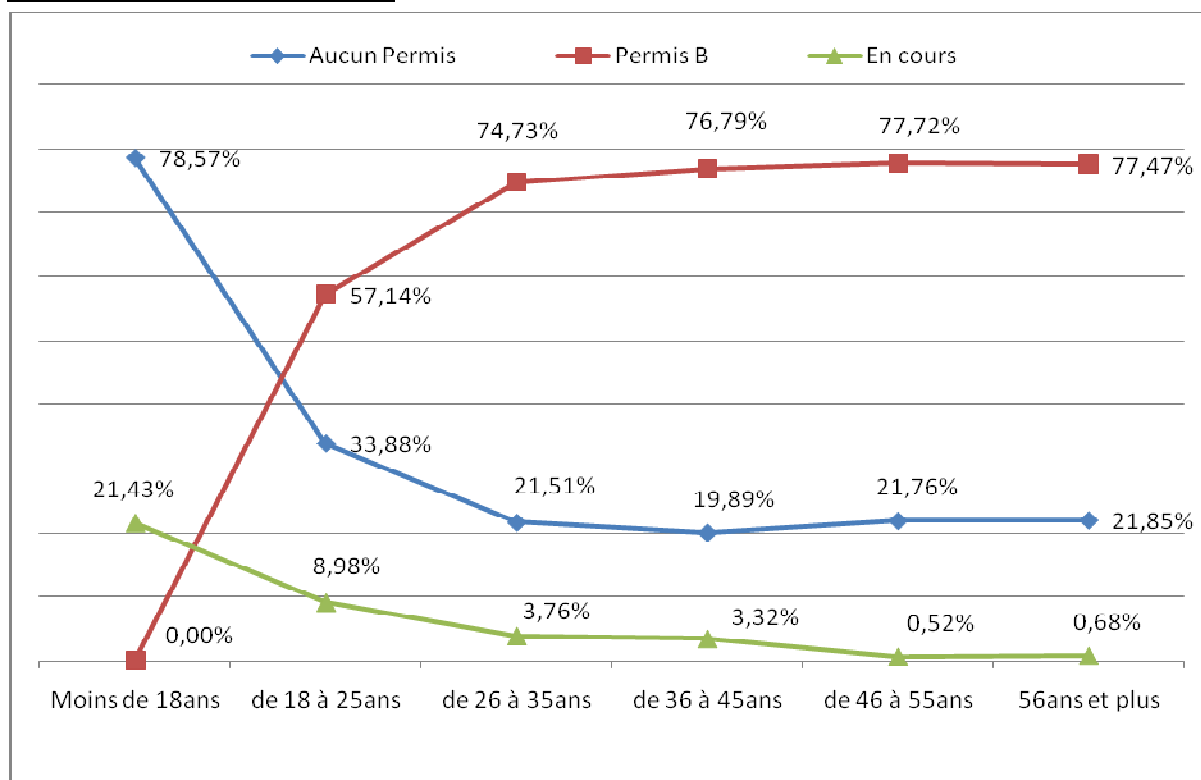
A) Les chercheurs d'emploi sont-ils mobiles ?

a. Possèdent-ils le permis de conduire ?



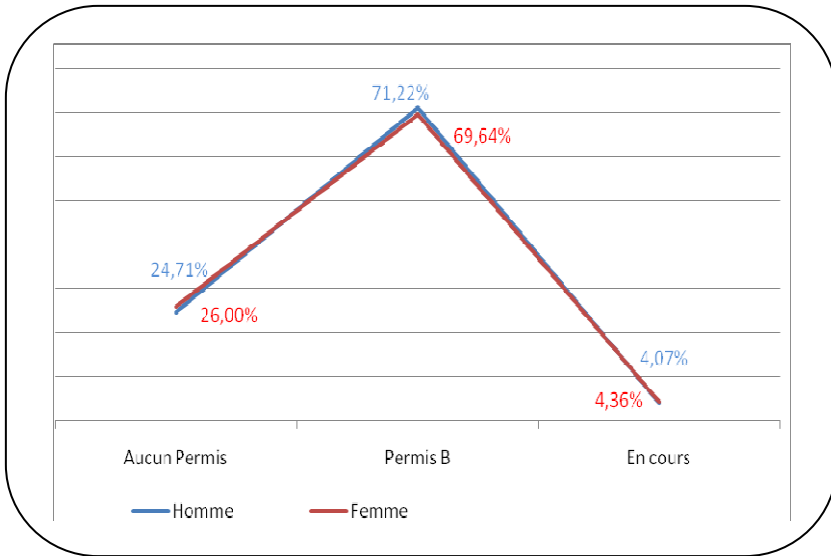
Parmi les 900 personnes questionnées lors de notre enquête, **70,3%** possède le permis de conduire.

✓ Analyse par catégorie d'âge :



⇒ Comme le graphique ci-dessus le montre, **l'âge n'a pas d'influence dans la possession du permis de conduire**. Hormis les moins de 18ans qui de fait n'ont pas leur permis et les 18-25ans qui sont en cours, on note que pour les autres catégories d'âge, on est proche des 77% de possession de permis contre 21% sans permis.

✓ **Analyse par sexe :**

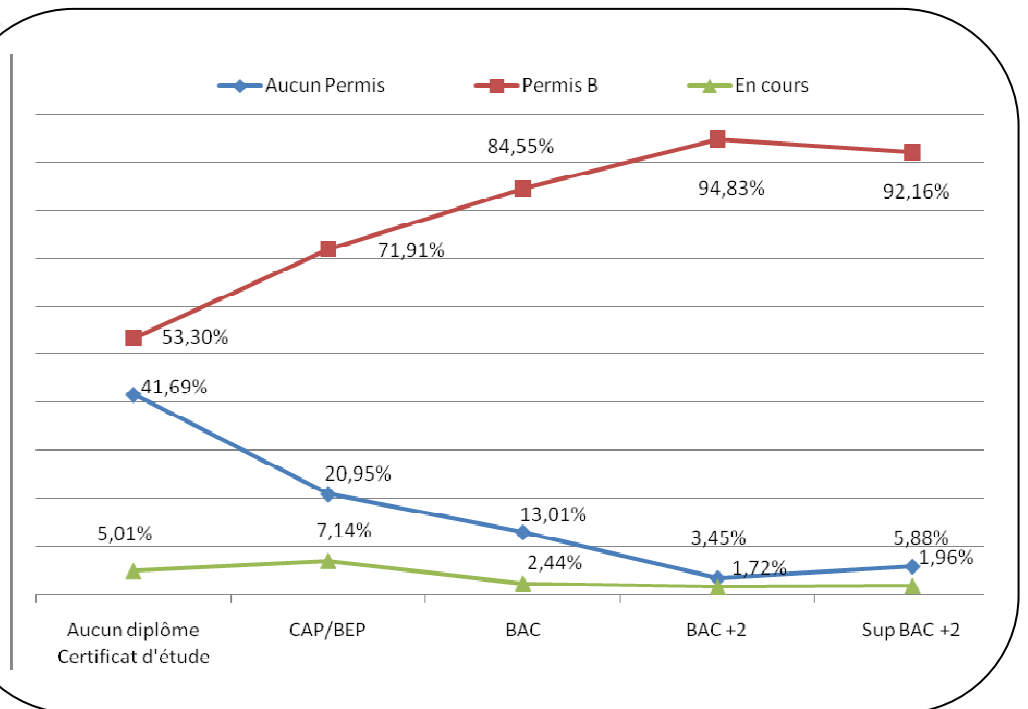


Pas de différence entre les hommes et les femmes en termes de possession de permis de conduire.

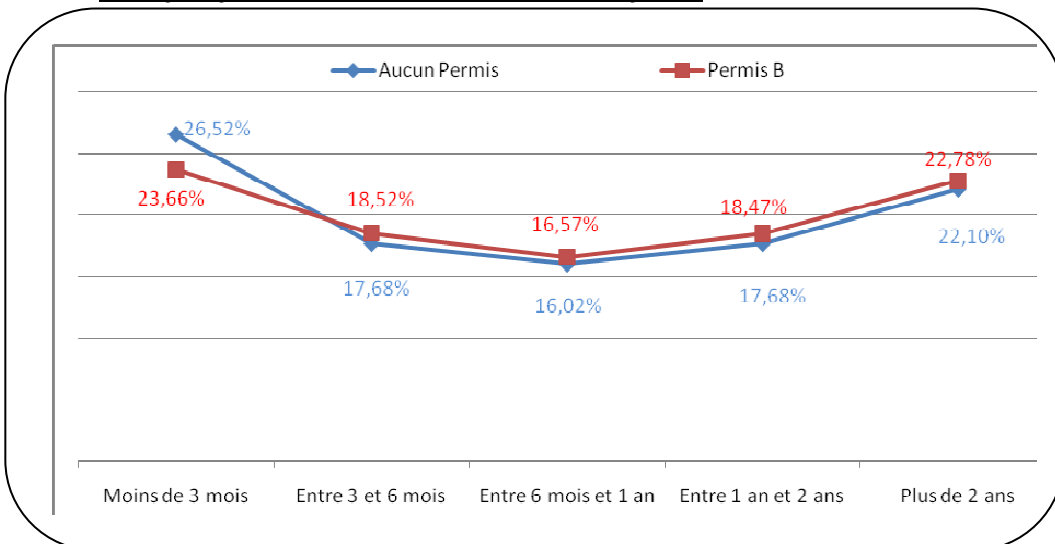
✓ **Analyse par catégorie d'âge :**

Il existe une relation entre le niveau de qualification et la possession du permis de conduire.

Plus le niveau de qualification augmente et plus le pourcentage de personnes possédant le permis augmente corrélativement.



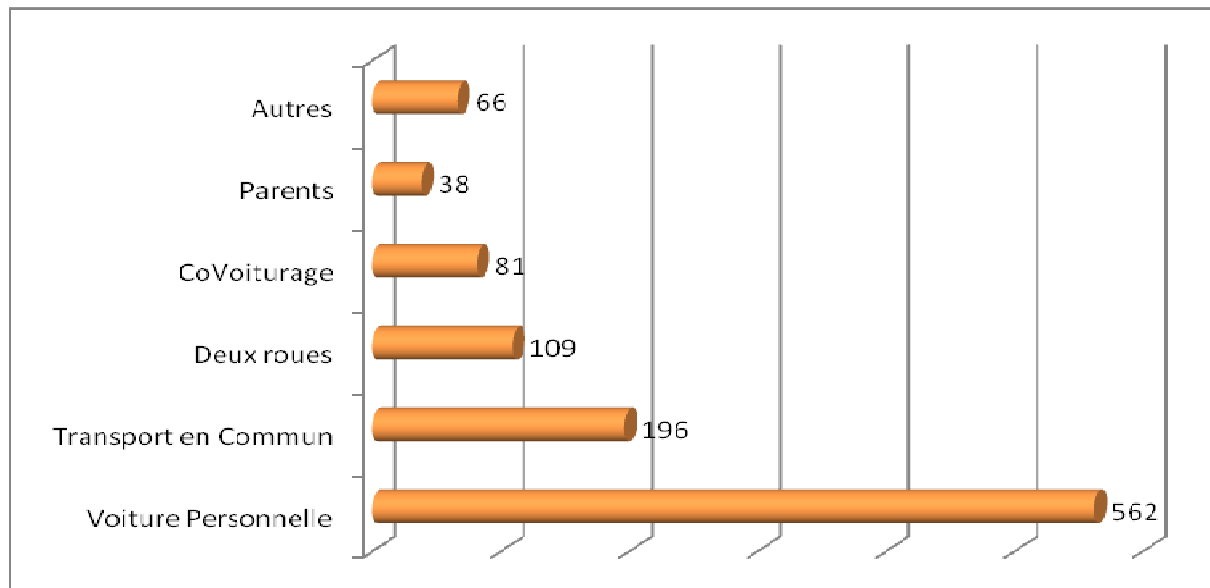
✓ **Analyse par durée de recherche d'emploi :**



Le graphique montre que le permis n'est pas le facteur entraînant le chômage de longue durée.

b. Les chercheurs d'emploi ont-ils un moyen de locomotion ?

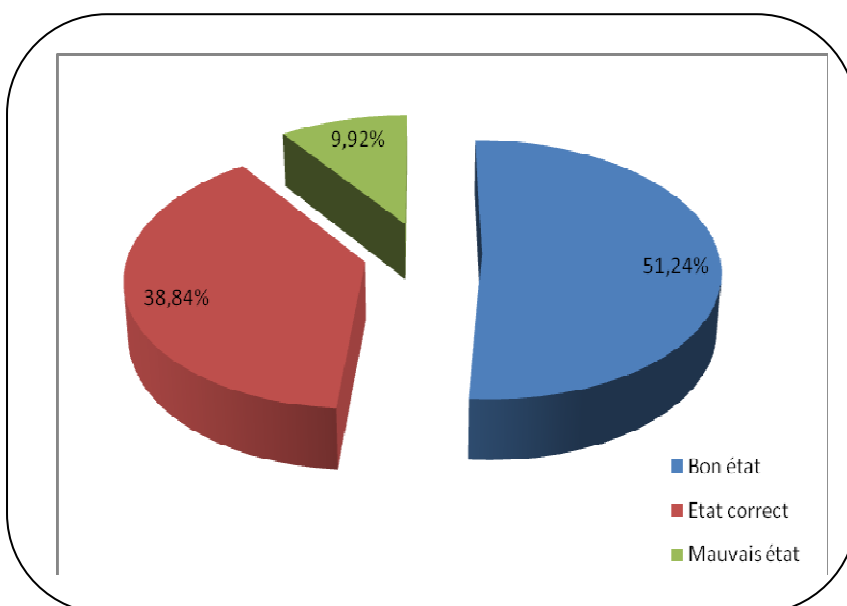
✓ Moyens de locomotion utilisés par les chercheurs d'emploi :



Sur les 900 personnes interrogées, certaines ont donné plusieurs réponses.

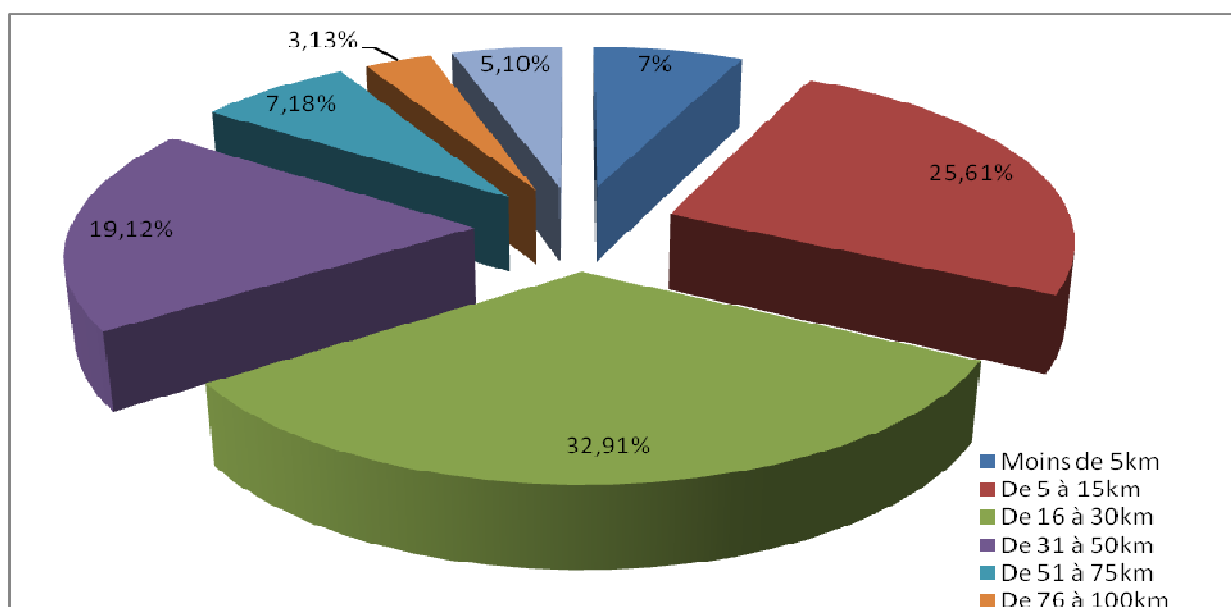
Par exemple, la catégorie « Autres » est couplée avec la catégorie « transport en commun ». Au sein de la catégorie « Autres », les questionnés ont cité la marche et le fait d'être véhiculé par des amis ou des membres de la famille.

✓ Etat du véhicule personnel :



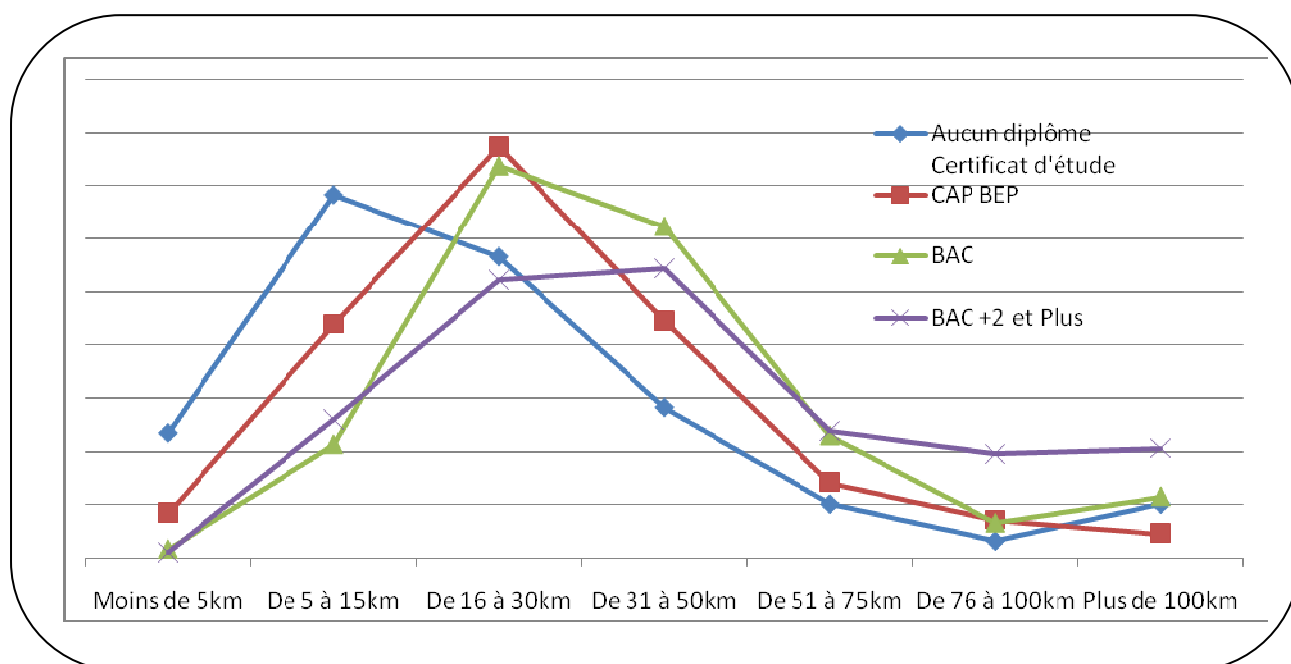
Parmi les personnes qui possèdent un moyen de transport individuel, près de 10% ont un véhicule en mauvais état.

B) Quelle distance êtes-vous prêt à parcourir pour occuper un poste ?



⇒ 65,47% des personnes interrogées ne souhaitent pas effectuer plus de 30 km (aller-retour) pour se rendre sur un lieu de travail.

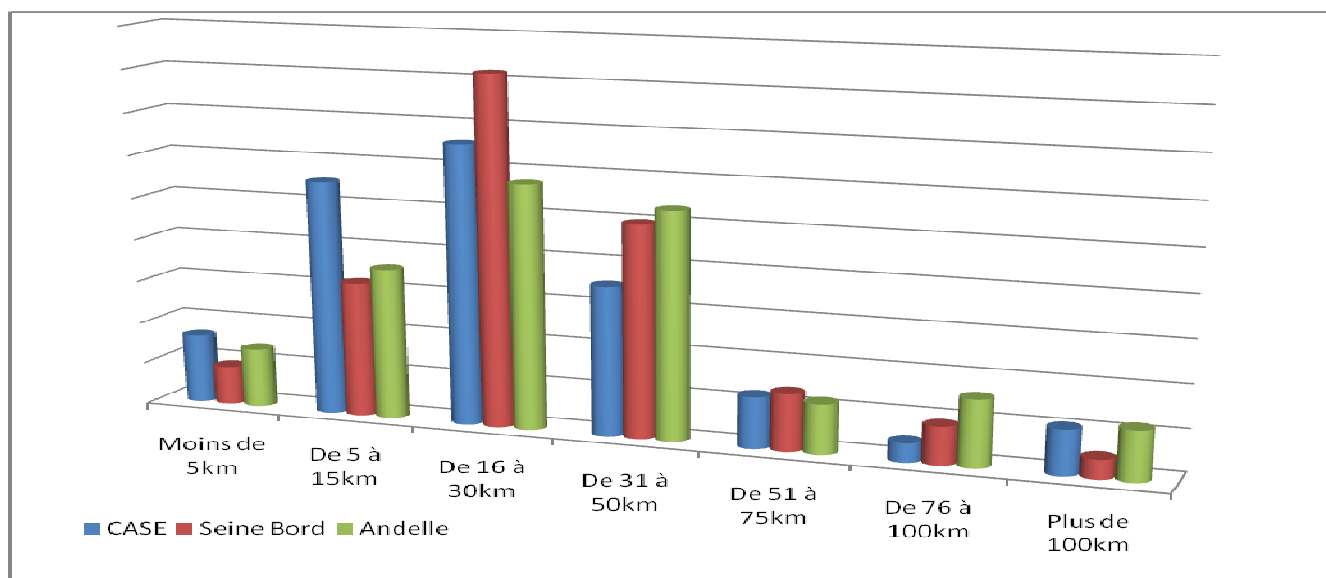
a. Analyse par niveau de diplôme :



	Moins de 5km	De 5 à 15km	De 16 à 30km	De 31 à 50km	De 51 à 75km	De 76 à 100km	Plus de 100km
Aucun diplôme / Certificat d'étude	11,73%	34,13%	28,27%	14,13%	5,07%	1,60%	5,07%
CAP / BEP	4,19%	21,93%	38,71%	22,26%	7,10%	3,55%	2,26%
BAC	0,82%	10,65%	36,89%	31,15%	11,47%	3,28%	5,74%
BAC +2 et Plus	0,53%	13,04%	26,09%	27,17%	13,69%	9,78%	10,32%

⇒ Au-delà de 50 km à effectuer, le niveau de diplôme a un impact. Cependant, il faut relativiser certaines réponses qui peuvent être du déclaratif uniquement et ne pas correspondre à la réalité.

b. Analyse par lieu d'habitation :

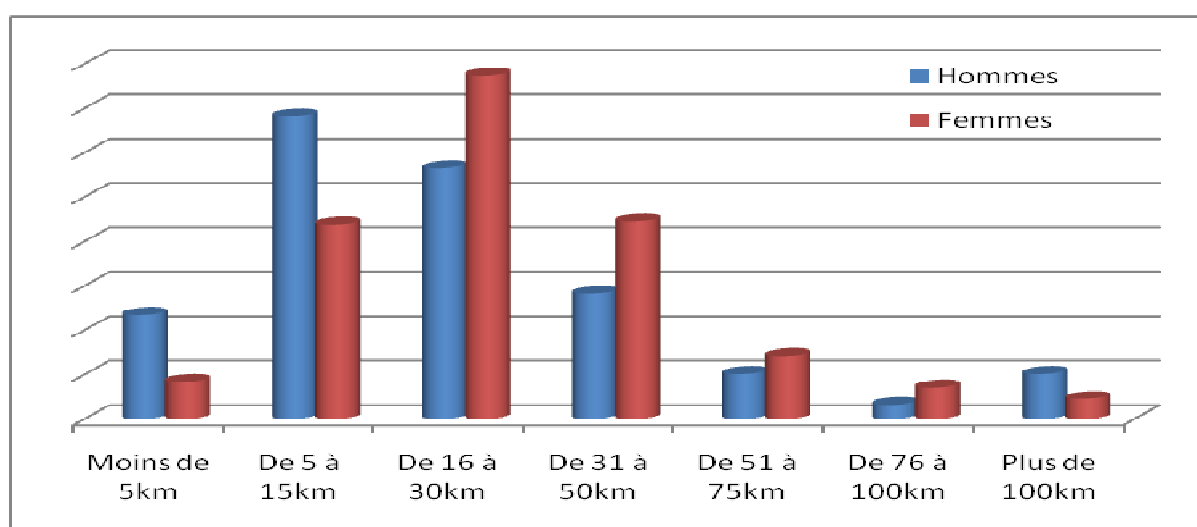


⇒ Le lieu d'habitation n'influence pas ou peu les distances du rayon de recherche d'emploi.

Il faut cependant prendre en compte la situation géographique des différentes collectivités :

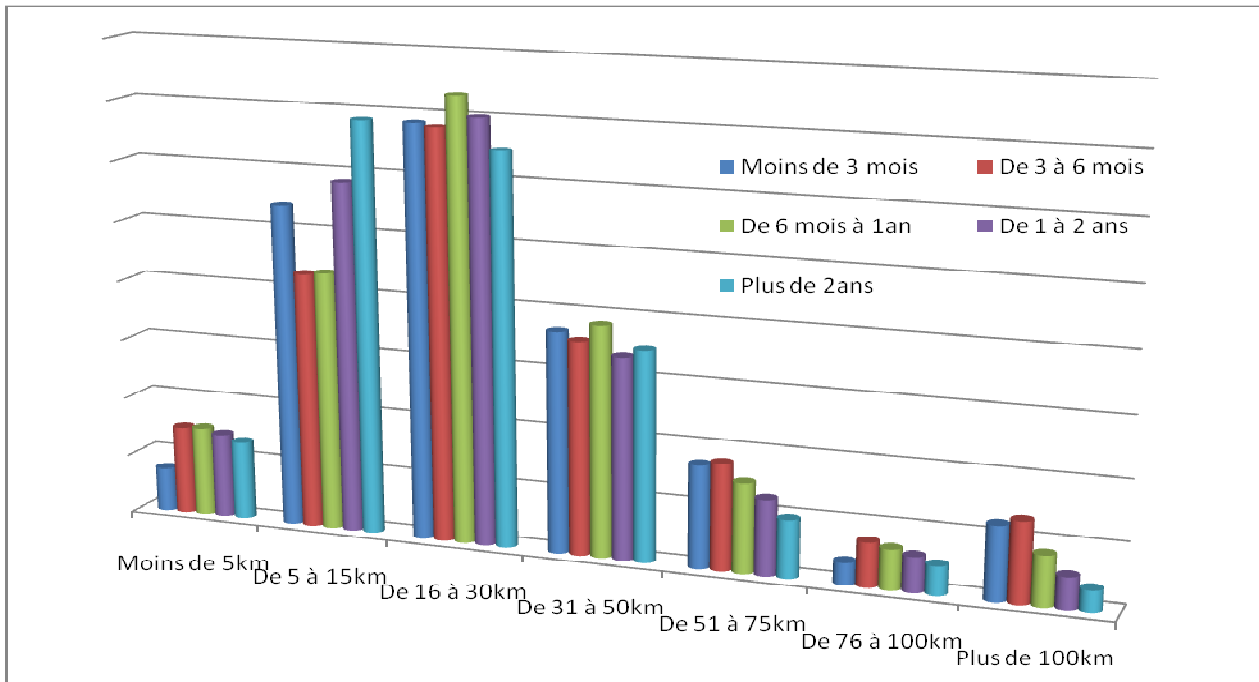
- Si les **habitants de Seine Bord** en recherche d'emploi ciblent des distances inférieures à 30 km c'est parce que dans ce rayon, ils ont accès à Rouen, Louviers, Elbeuf.
- Si les **habitants de l'Andelle** sont davantage à rechercher de l'emploi dans un rayon de 76 à 100 km voire plus, c'est parce que leur lieu d'habitation est plus éloigné des principaux parcs d'activité de la région (Rouen, Louviers, Evreux, Elbeuf)
- Enfin, les **chercheurs d'emploi de la CASE** vont avoir tendance à rechercher à proximité de leur domicile (moins de 30 km) car ils ont des parcs d'activités importants dans un rayon de 15 km.

c. Analyse par sexe :



⇒ Au regard de ce graphique, on s'aperçoit qu'en moyenne les femmes sont prêtes à faire plus de km pour trouver un emploi que les hommes. Cependant, plus d'hommes considèrent trouver un emploi à plus de 100 km (aller-retour) de chez soi.

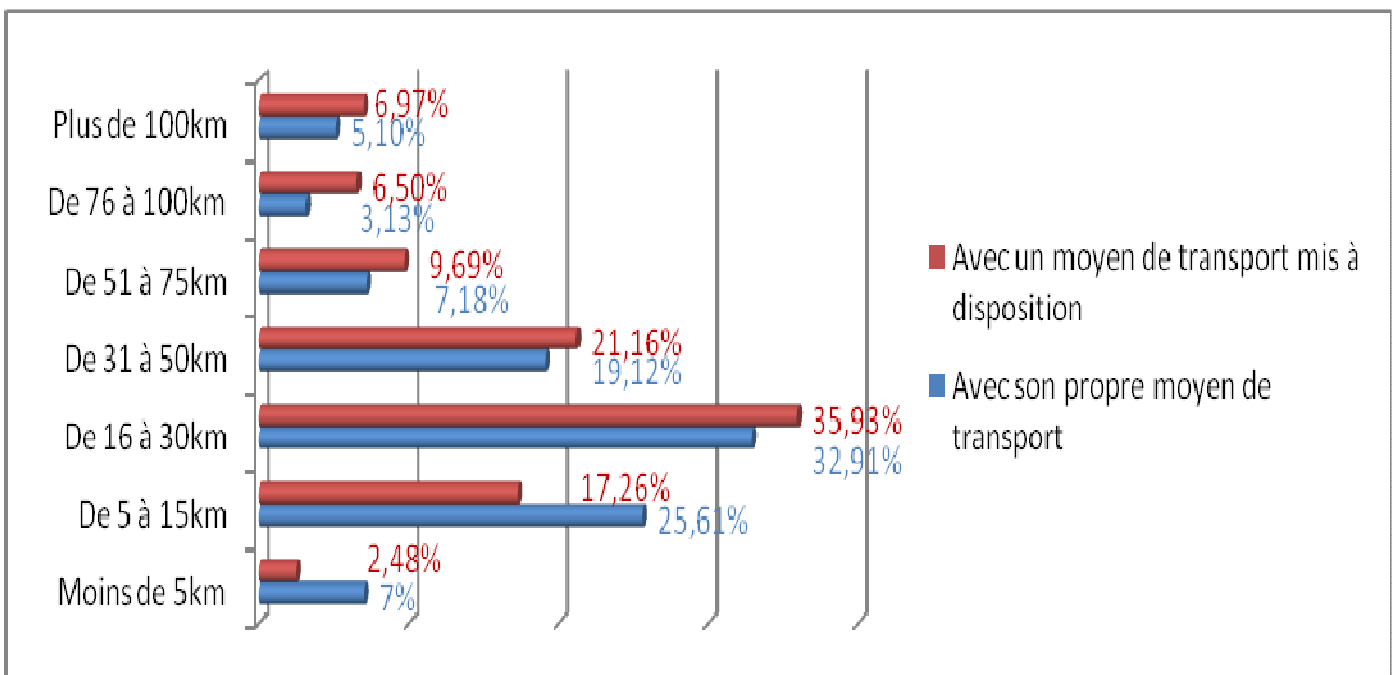
d. Analyse par durée d'inactivité :



⇒ La seule tendance visible apparaît à partir de 50 km. Au-delà de cette distance, on observe un lien entre la durée de chômage et le rayon de recherche d'emploi. Cependant, ce critère ne peut être retenu de manière isolée, il doit être couplé avec d'autres critères.

C) Si vous aviez un véhicule mis à disposition, quelle distance seriez-vous prêt à parcourir pour occuper un poste ?

La question a pour but de savoir si le fait de mettre à disposition un véhicule élargit le rayon de recherche ou pas.



⇒ On s'aperçoit que l'histogramme se décale vers le haut. Ce qui signifie que grâce à la mise à disposition d'un véhicule, les chercheurs d'emploi élargissent leur rayon de recherche d'emploi.

Conclusion de la partie 2 :

La mobilité réelle des chercheurs d'emploi

Tout d'abord, on observe que **70,3% d'entre eux possèdent le permis de conduire**. Cette donnée passe même à **76,68% dans les tranches d'âge supérieures à 26 ans**.

Parmi les critères qui peuvent avoir un impact sur cette obtention, on s'aperçoit que ni l'âge, ni le sexe n'a d'influence. De plus, contrairement aux idées reçues, le fait de posséder le permis n'impacte pas sur la durée de recherche d'emploi, d'autres critères doivent être associés à ce dernier. **Cependant plus le niveau de qualification augmente et plus on compte de personnes possédant le permis.**

Concernant les distances de rayon de recherche d'emploi, la majorité (65%) des chercheurs d'emploi se limitent à 30 km aller-retour. Cependant, des tendances apparaissent :

- ✓ **Le niveau de diplôme** : Plus le niveau de diplôme augmente et plus le rayon de recherche d'emploi augmente.
- ✓ **Le lieu d'habitation** : Les habitants de la Vallée de l'Andelle doivent effectuer plus de kilomètres car ils sont plus éloignés géographiquement des parcs d'activités.
- ✓ **Le sexe** : Les femmes sont prêtes à faire davantage de kilomètres.
- ✓ **La durée de recherche d'emploi** : Une tendance apparaît à partir de 50 km. Après cette limite, plus le rayon de recherche d'emploi augmente et plus la durée de recherche d'emploi diminue.

Enfin, on s'aperçoit que **si on met un véhicule à disposition des chercheurs d'emploi, ces derniers sont prêts à faire davantage de kilomètres qu'avec leur moyen de transport habituel.**

Comment pouvons-nous agir pour améliorer la mobilité réelle des chercheurs d'emploi ?

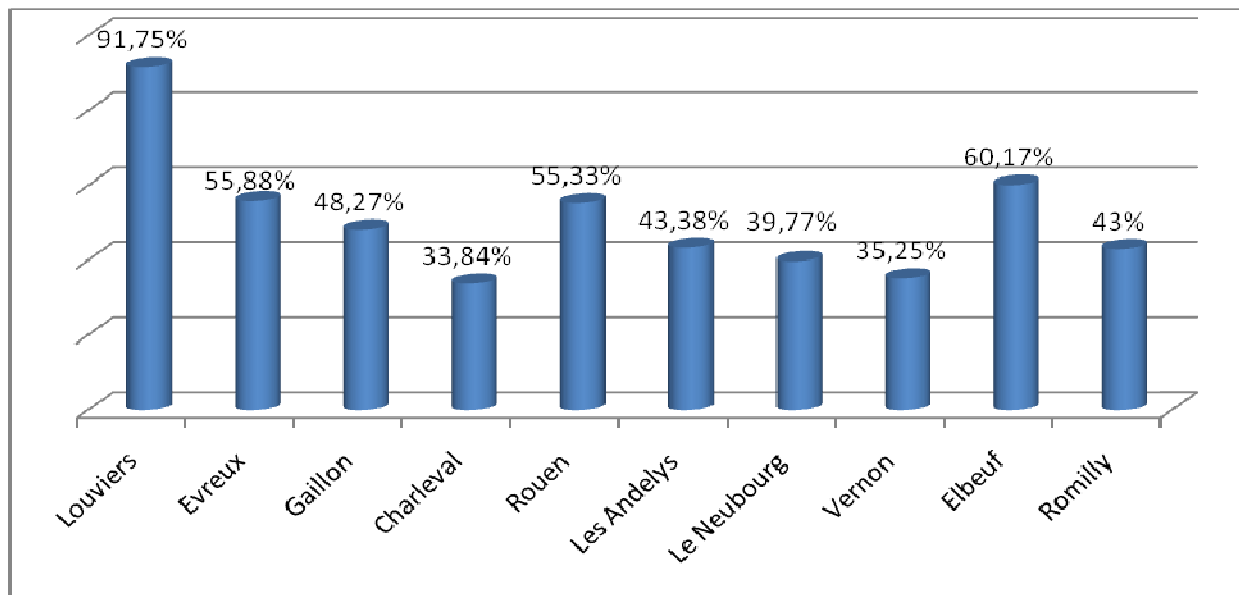
- ✓ **Travailler sur l'obtention du permis de conduire :**
 - *Aides financières pour les personnes qui souhaitent passer le permis*
 - *Aide technique :*
 - Cours particuliers chez des professionnels de l'emploi (mission locale, Pôle Emploi...)
- ✓ **Création d'un garage associatif : réparation à bas prix**
- ✓ **Prêt de véhicule ou location de véhicule**
- ✓ **Développer les réseaux de transport en commun existants**

Observation du territoire : « Enquête mobilité »

La mobilité psychologique des chercheurs d'emploi

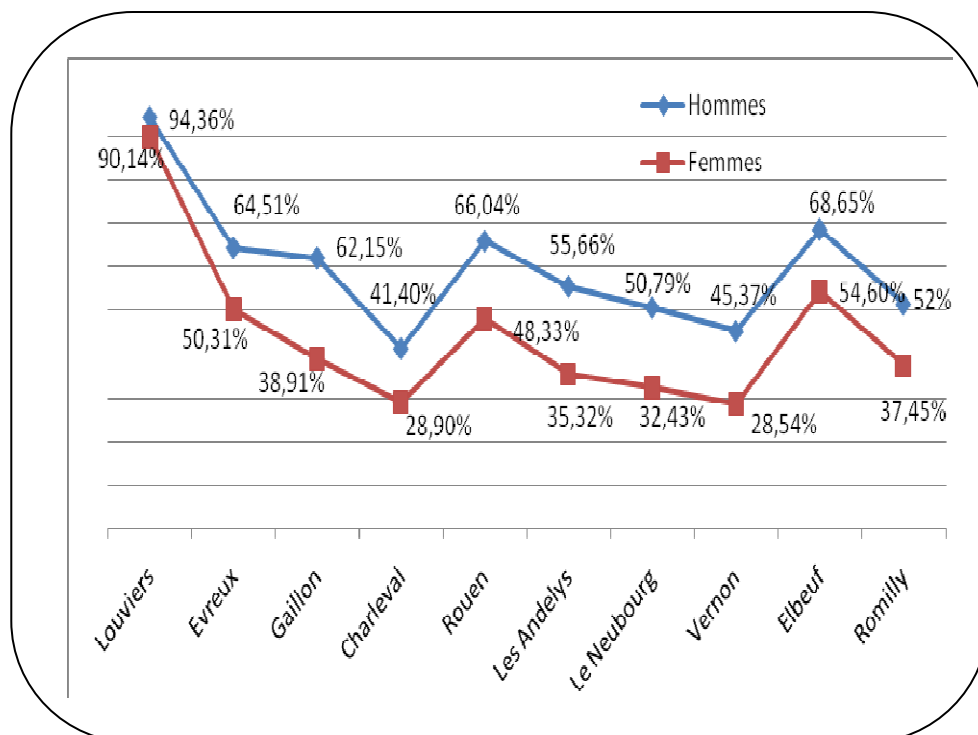
A) Analyse par villes ciblées par les chercheurs d'emploi ?

Si un poste correspondant à vos critères se situe dans l'une de ces villes, accepteriez-vous ?



➔ Au regard de ce graphique, les villes ciblées en priorité par les chercheurs d'emploi du bassin sont Louviers, par Elbeuf, Evreux et Rouen. Seulement une personne sur trois accepterait un poste à Charleval.

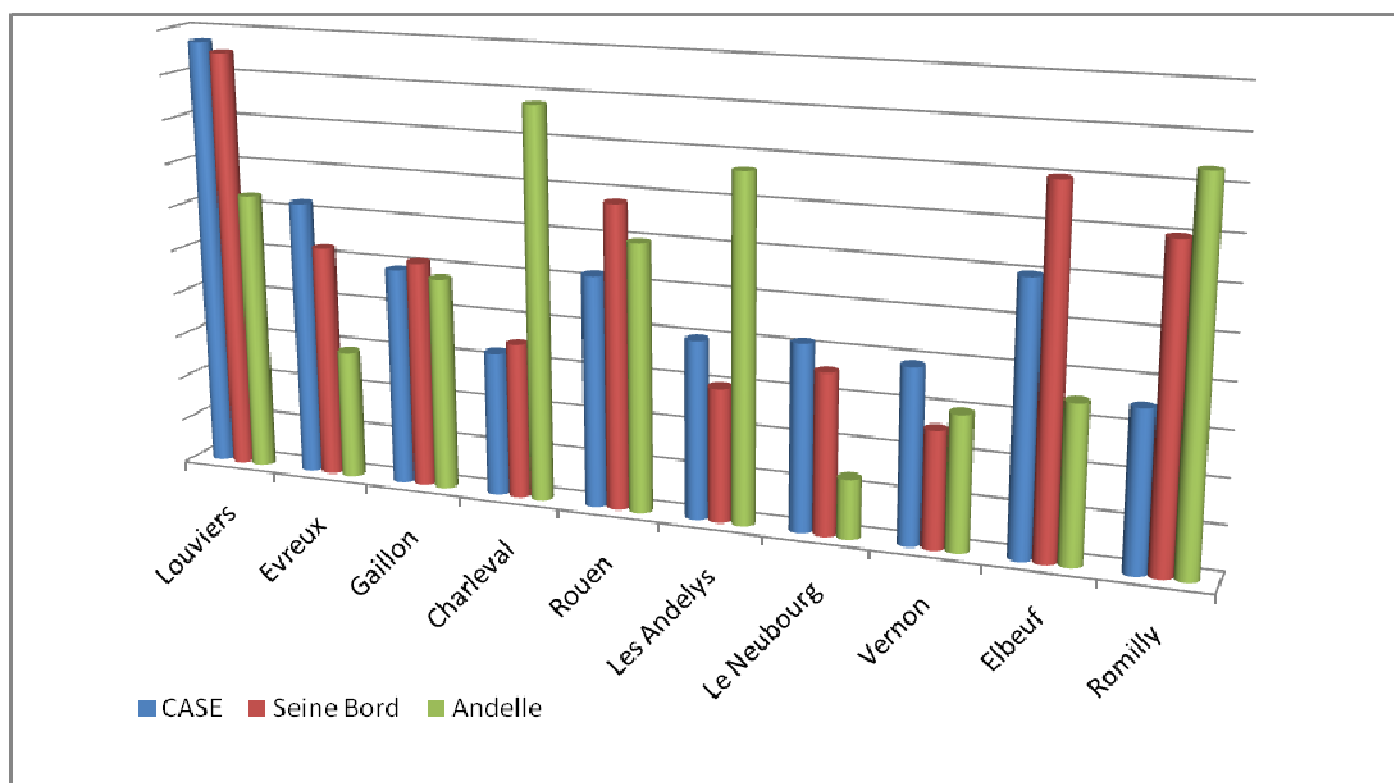
a. Analyse par sexe :



La mobilité psychologique entre hommes et femmes peut être chiffrée à 15,6% en moyenne.

C'est en effet la différence de taux d'acceptation entre les hommes et les femmes.

b. Analyse par lieu d'habitation :



⇒ Au regard de ce graphique, on relève tout d'abord une tendance simple, les chercheurs d'emploi acceptent principalement d'aller travailler dans des villes à proximité de leur domicile. Par exemple, une forte majorité des habitants de la Vallée de l'Andelle vont accepter d'aller travailler à Charleval et Romilly.

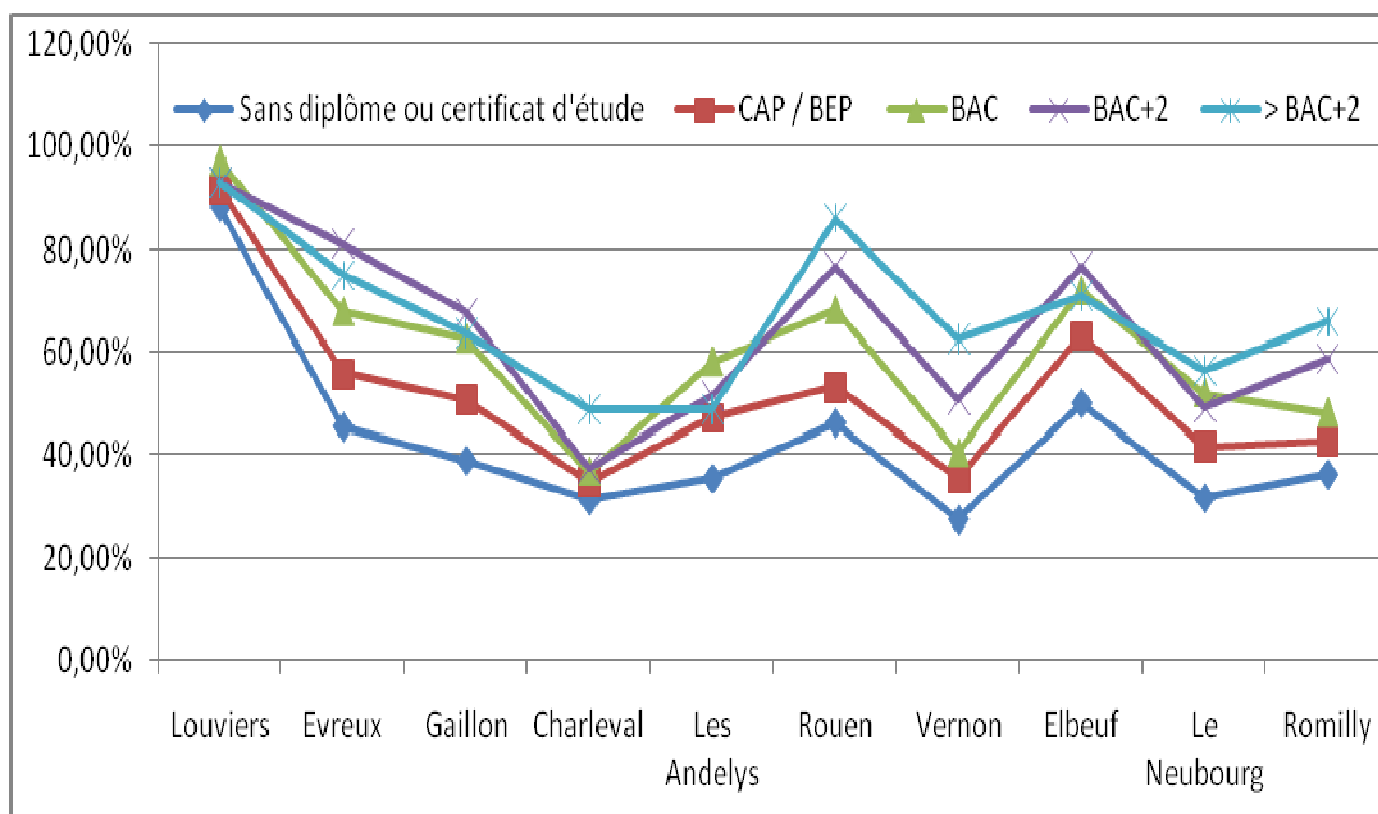
	CASE	Seine Bord	Andelle
Louviers	97%	95%	63%
Evreux	62%	53%	29%
Gaillon	49%	51%	48%
Charleval	32%	35%	88%
Rouen	52%	67%	60%
Les Andelys	40%	30%	77%
Le Neubourg	42%	36%	13%
Vernon	39%	26%	30%
Elbeuf	60%	80%	35%
Romilly	35%	70%	84%

⇒ On constate que les habitants de notre territoire ne sont pas attirés par les villes **du Neubourg, de Vernon, de Charleval et de Gaillon**. En effet, moins d'une personne sur deux accepterait un poste dans une entreprise de ces bassins d'emploi.

⇒ **Rouen** souffre également d'un **manque d'attractivité** pour les habitants de la **CASE (52%)**. Pourtant, en termes de distance et d'accessibilité, Rouen et ses parcs d'activités sont facilement atteignables grâce à l'A13.

⇒ Enfin, **Charleval et Romilly sur andelle** souffrent quant à eux d'un **manque de connaissance**. Les habitants de la CASE pour une grande majorité ne savent pas situer ces villes et donc ils ne postuleront pas à des postes dans les entreprises de la vallée de l'Andelle du fait de cette méconnaissance.

c. Analyse par niveau de diplôme :



⇒ Le graphique ci-dessus montre très nettement que le niveau de qualification impacte le rayon de recherche d'emploi. En effet, on voit apparaître que plus le niveau de qualification est bas, plus la proportion de personnes prêtes à accepter un emploi dans un des bassins d'emploi diminue.

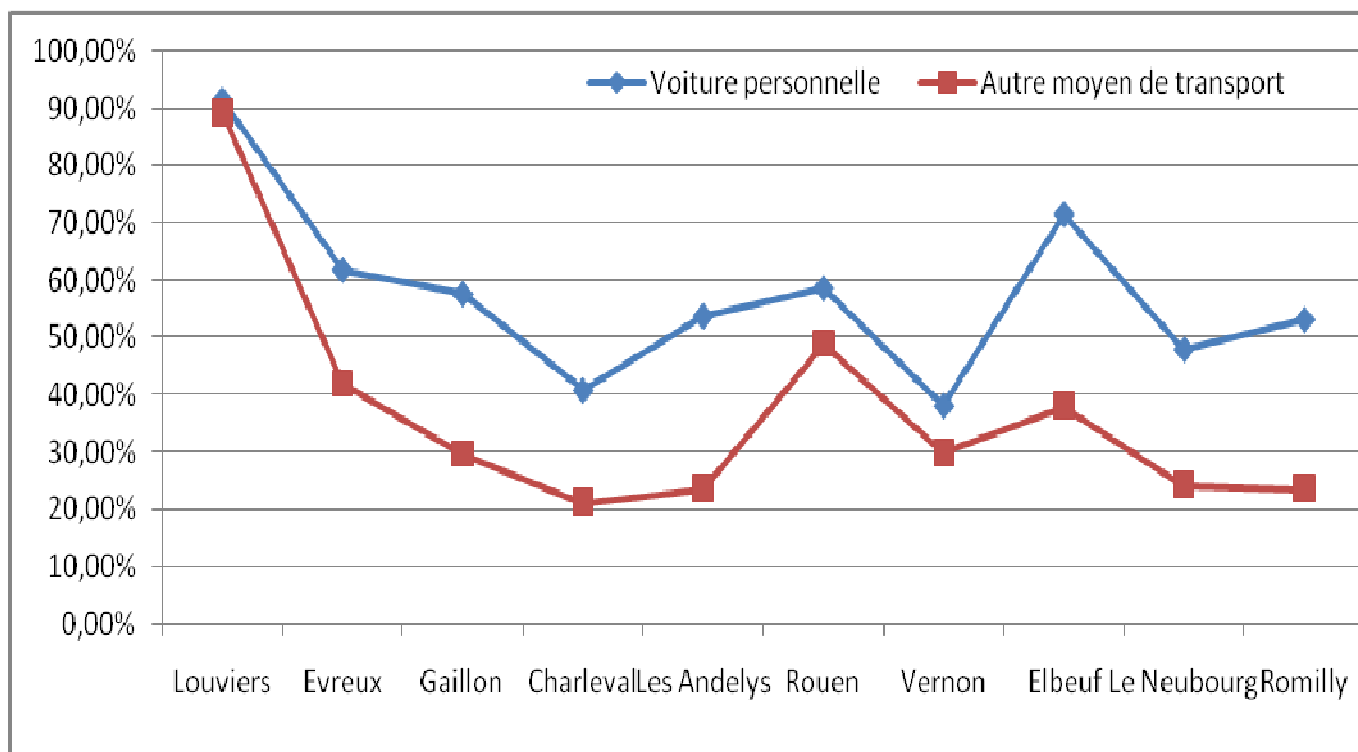
Seule anomalie, on assiste à un resserrement des données sur l'Andelle, ce secteur souffrant d'un manque d'attractivité. Il apparaît que ce bassin d'emplois n'attire pas les personnes inscrites dans un processus de recherche d'emploi.

	Sans diplôme	CAP / BEP	BAC	BAC +2	>BAC+2
Louviers	88%	92%	98%	93%	93%
Evreux	46%	56%	68%	81%	75%
Gaillon	39%	51%	63%	68%	64%
Charleval	31%	35%	37%	37%	49%
Les Andelys	35%	47%	58%	52%	49%
Rouen	46%	53%	68%	77%	86%
Vernon	28%	35%	41%	51%	62%
Elbeuf	50%	63%	72%	77%	71%
Le Neubourg	32%	42%	52%	49%	56%
Romilly	36%	43%	48%	59%	66%

Le tableau montre que le niveau de qualification influence le rayon de recherche d'emploi.

⇒ Lorsque le niveau de qualification augmente, les chercheurs d'emploi vont avoir tendance à cibler les bassins d'emploi d'Elbeuf, d'Evreux, de Rouen et de Gaillon.

d. Analyse par moyen de transport :



⇒ On constate que malgré le véhicule, les tendances demeurent. En effet, **Charleval, Vernon, Le Neubourg** ainsi que **Les Andelys et Romilly** restent toujours aussi peu attractifs pour les chercheurs d'emploi.

Il ne s'agit pas uniquement d'une question de distance car si on compare les villes d'Elbeuf et du Neubourg, on s'aperçoit que ces villes sont à égale distance de Louviers. Or Elbeuf jouit d'un taux d'attraction plus fort parmi les chercheurs d'emploi. A cet argument, certains auraient tendance à mettre en avant les différences entre les bassins d'emploi en stipulant que le bassin d'Elbeuf est plus attractif que celui du Neubourg car il comporte un nombre d'entreprises plus important.

Cependant, la tendance apparaît également avec la ville de Gaillon, cette dernière étant même plus proche de Louviers que ne l'est la ville d'Elbeuf. Or au regard des données recueillies, les chercheurs d'emploi auraient tendance à accepter plus facilement un poste à Elbeuf qu'à Gaillon.

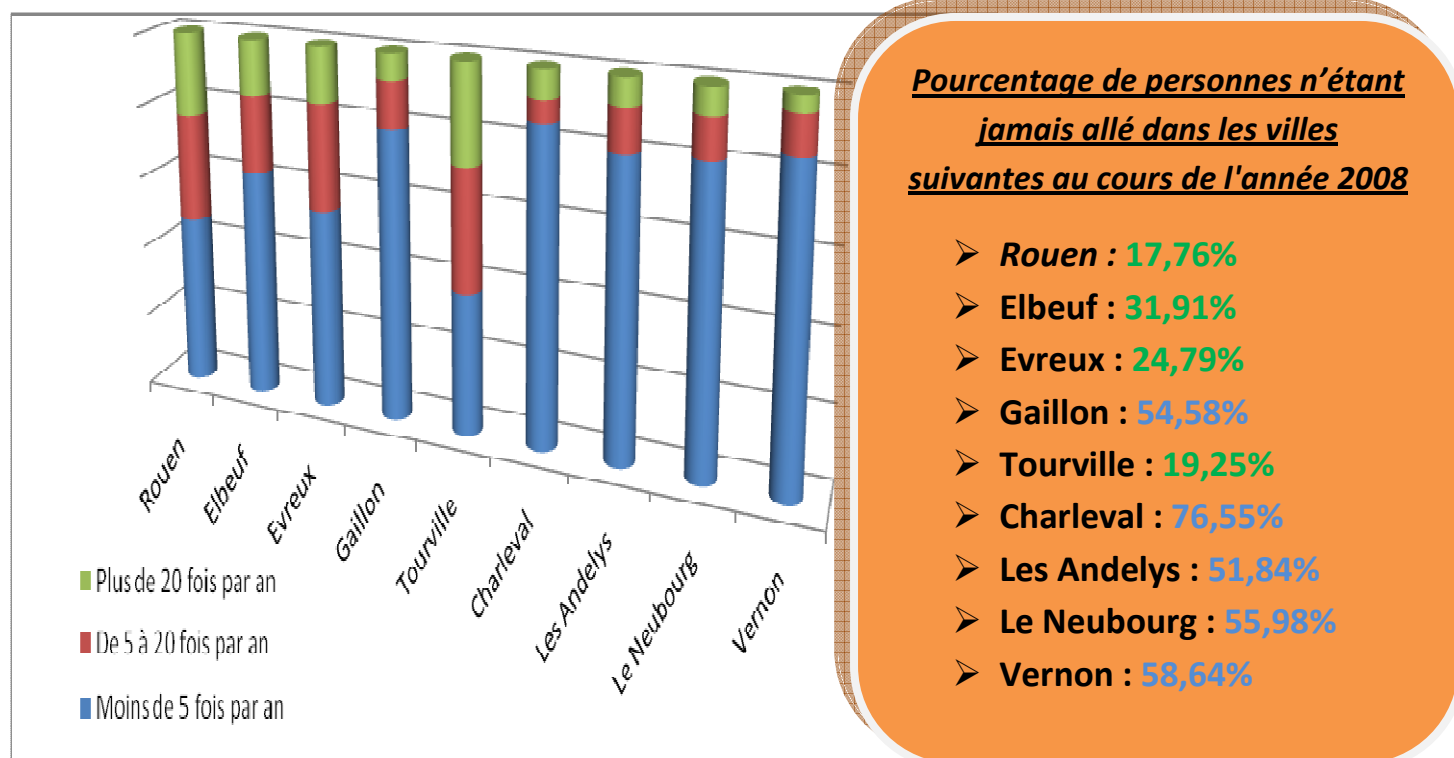
Conclusion

En conclusion, même si le rayon de recherche d'emploi est à mettre en relation avec le niveau de diplôme et le lieu d'habitation, il ressort que les chercheurs d'emploi favorisent certains bassins d'emploi vis-à-vis d'autres. En effet, certaines villes sont moins attractives que d'autres : **Gaillon, Romilly sur Andelle** mais également **Le Neubourg et Charleval souffrent d'un manque de reconnaissance**. Les chercheurs d'emploi vont avoir tendance à ignorer ces bassins d'emploi dans leur recherche. Inversement, les chercheurs d'emploi vont s'orienter principalement vers **Louviers et Elbeuf**.

B) Analyse par villes visitées par les chercheurs d'emploi ? (cadre privé ou professionnel)

Afin de savoir si le rayon de recherche d'emploi subit un affect psychologique, il faut analyser les lieux visités au cours de l'année : l'objectif est d'obtenir des informations sur les habitudes de déplacement des chercheurs d'emploi, dans un cadre privé comme professionnel.

Lors de l'année 2008, combien de fois êtes-vous allé dans les villes suivantes ?



➡ Les chercheurs d'emploi du bassin de Louviers vont généralement à **Tourville la Rivière, Rouen, Evreux et Elbeuf**. Cependant, la fréquence est limitée : moins d'une personne sur 5 se rend à Tourville ou à Rouen plus d'une fois par mois.

➡ Inversement, plus d'une personne sur 2 n'est jamais allée dans l'une des villes suivantes au cours de l'année 2008 : **Charleval, Gaillon, Les Andelys, Le Neubourg et Vernon**.

Ces données montrent que les personnes interrogées ont tendance à rester sur une même zone géographique. Même dans un cadre privé, les chercheurs d'emploi ont l'habitude de se rendre dans les villes à proximité.

*Cette situation entraîne un **manque de connaissance** et un **manque de repères**.*

De ce fait, psychologiquement, certains chercheurs d'emploi vont restreindre leur rayon de recherche d'emploi car ils ne connaissent pas les villes du territoire et les moyens de transport qui mènent aux bassins d'emploi.

Est-ce que la mobilité réelle influence la mobilité psychologique ?

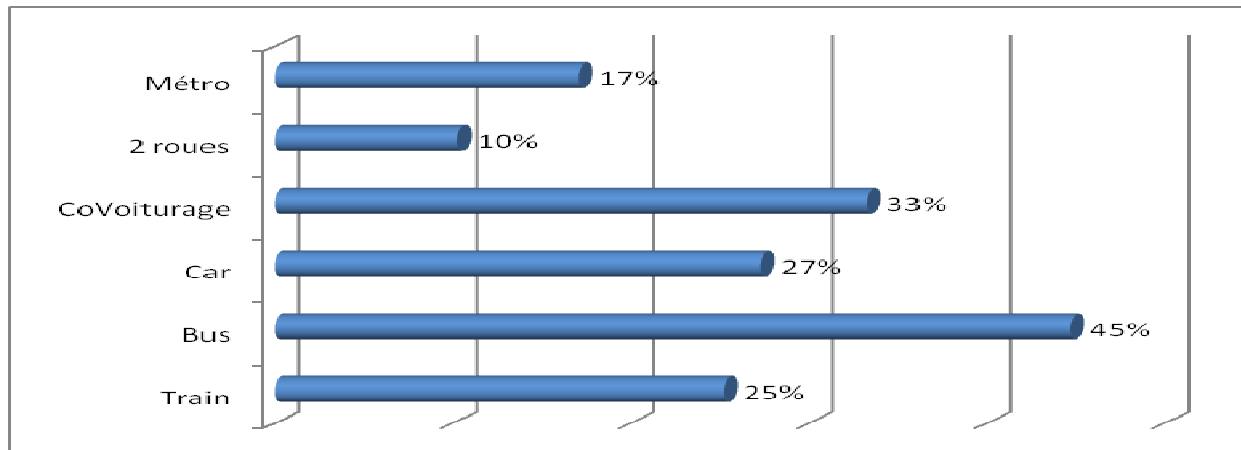
	Moins de 5 fois par an	De 5 à 20 fois par an	Plus de 20 fois par an
Rouen avec véhicule	41%	32%	27%
Rouen sans véhicule	57%	26%	17%
Elbeuf avec véhicule	57%	23%	20%
Elbeuf sans véhicule	74%	18%	8%
Evreux avec véhicule	51%	31%	18%
Evreux sans véhicule	62%	27%	11%
Gaillon avec véhicule	75%	16%	9%
Gaillon sans véhicule	89%	7%	3%
Tourville avec véhicule	29%	37%	33%
Tourville sans véhicule	55%	28%	17%
Charleval avec véhicule	84%	6%	10%
Charleval sans véhicule	91%	5%	4%
Les Andelys avec véhicule	76%	14%	10%
Les Andelys sans véhicule	89%	8%	3%
Le Neubourg avec véhicule	79%	12%	9%
Le Neubourg sans véhicule	88%	9%	3%
Vernon avec véhicule	85%	10%	5%
Vernon sans véhicule	86%	12%	3%

Au regard du tableau ci-dessus, on s'aperçoit que la mobilité réelle (le fait de posséder un véhicule) n'influence pas ou peu la mobilité psychologique. En d'autres termes, **ce n'est pas parce que les chercheurs d'emploi possèdent un véhicule qu'ils vont aller davantage dans les villes de la région.**

Le fait de posséder un véhicule va avoir tendance à augmenter la capacité de mobilité. En effet, avec un véhicule, on se rend compte que le taux de mobilité augmente en moyenne de 8% pour la catégorie de « Plus de 20 fois par an » et de 4,55% pour la catégorie « De 5 à 20 fois par an ». Cependant, (hormis Tourville la rivière) le taux d'attractivité des villes suit la même tendance avec ou sans véhicule.

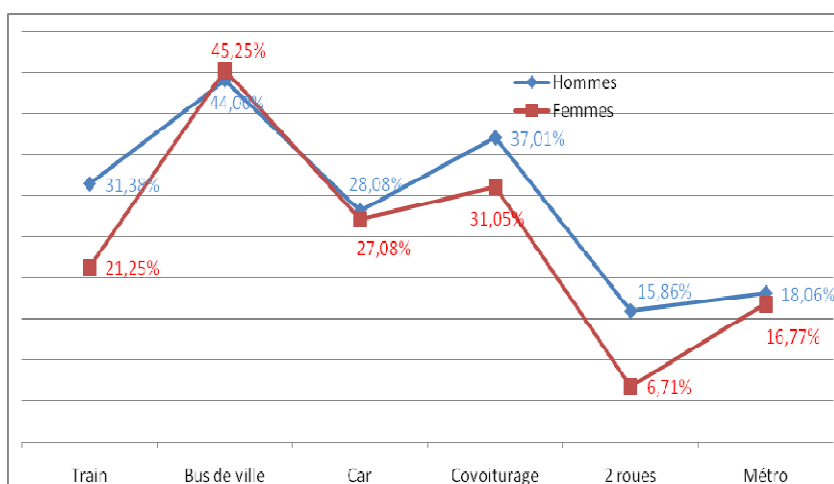
C) Analyse par moyens de transport utilisés par les chercheurs d'emploi ?

a. Analyse par moyen de transport déjà utilisé :



Lors d'une précédente expérience professionnelle, 45% des personnes interrogées ont dit avoir déjà utilisé le bus de ville pour se rendre sur le lieu de travail. Un tiers a déjà opté pour l'option covoiturage contre un quart pour le train. Il est intéressant de signaler que plus d'une personne sur quatre a déjà utilisé le car départemental pour aller travailler.

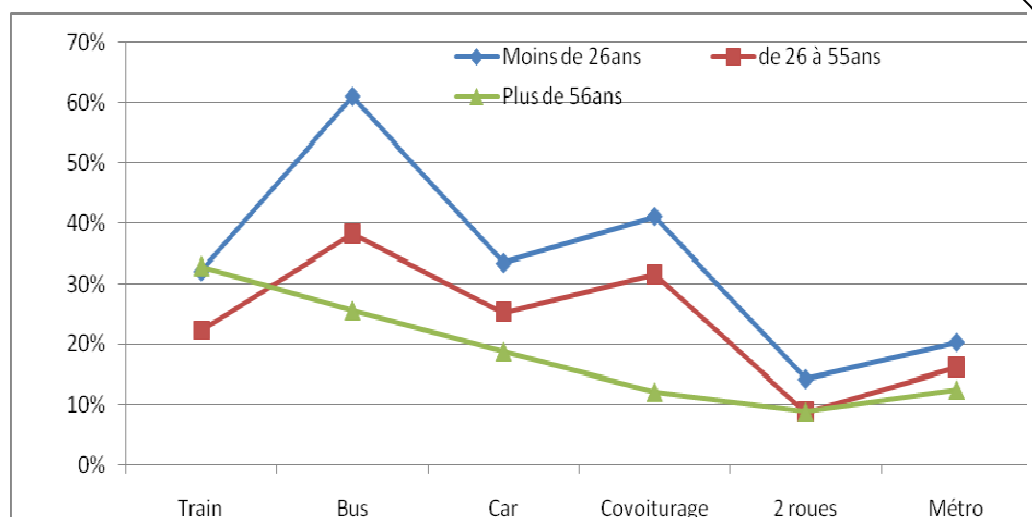
✓ Analyse par sexe :



A part la mobylette, il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes en terme de moyens de transport utilisés pour se rendre au travail.

✓ Analyse par âge :

Le graphique montre que le plus l'âge augmente et moins on utilise les transports en commun.

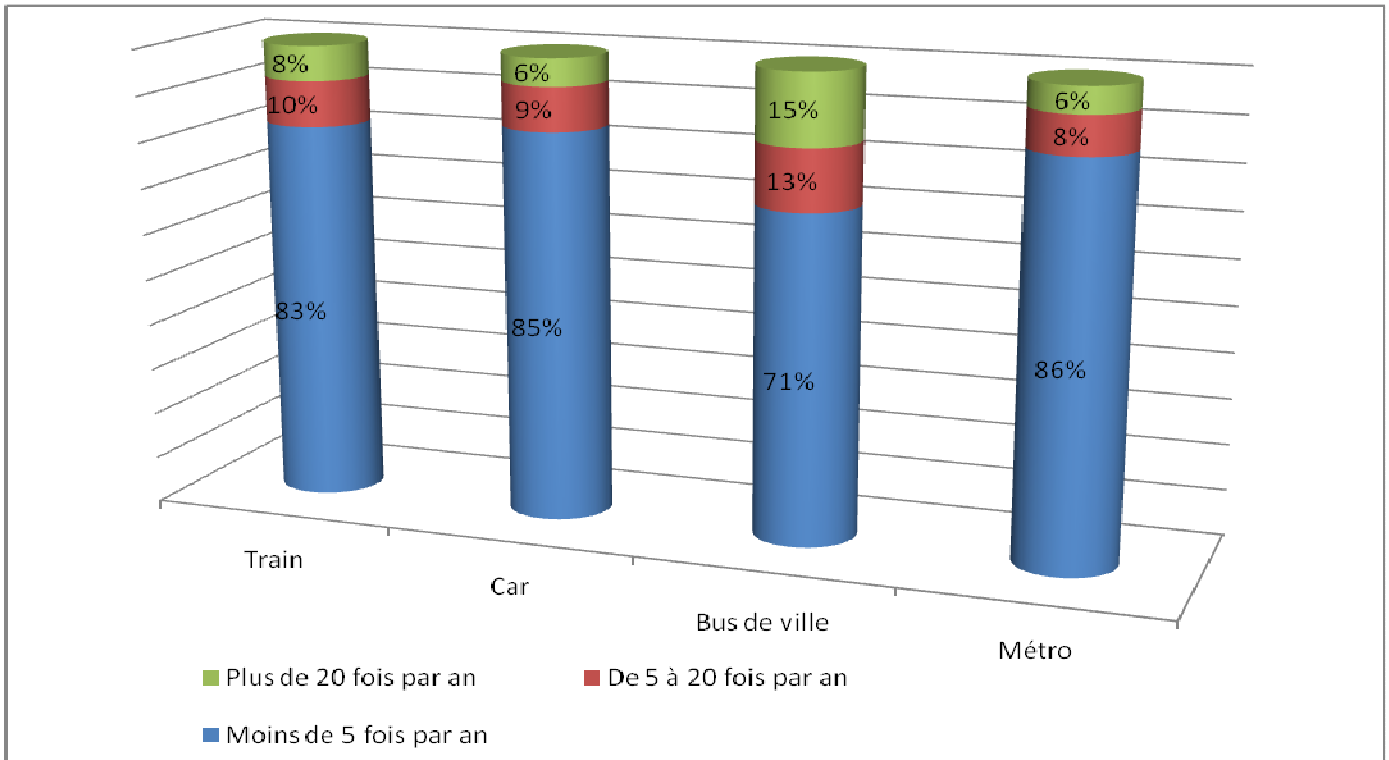


b. Analyse des moyens de transport utilisés en 2008 : cadre professionnel et privé

L'idée de ce paragraphe est de connaître les moyens de transport utilisés par les chercheurs d'emploi. Le fait d'utiliser certains moyens de transport de manière privée va avoir un impact sur le fait d'utiliser ces mêmes moyens de transport dans un but professionnel. (Pour se rendre sur un lieu de travail)

⇒ Au final, on cherche à savoir si certains chercheurs d'emploi sont réticents à utiliser tel moyen de transport mis à leur disposition.

Lors de l'année 2008, combien de fois avez-vous utilisé les transports suivants ?



⇒ Au cours de l'année 2008, le bus de ville a été le transport en commun le plus utilisé par les personnes interrogées. Moins d'une personne sur cinq a utilisé les transports en commun au cours de l'année 2008.

*Le taux d'utilisation demeure faible.
Les chercheurs d'emploi du bassin utilisent
peu les transports en commun !*

**Pourcentage de personnes n'ayant
jamais utilisé les transports
suivants au cours de l'année 2008 :**

- Train : 64,98%
- Car : 71,77%
- Bus de ville : 58,89%
- Métro : 73,09%

Conclusion de la partie 3 :

La mobilité psychologique des chercheurs d'emploi

Tout d'abord, au regard des données recueillies au cours de cette étude, on s'aperçoit que les chercheurs d'emploi du territoire ciblent principalement le bassin d'emploi de Louviers/Val de Reuil (92%) puis s'orientent vers le bassin d'Elbeuf (60%) et enfin Evreux et Rouen (55%). Moins d'une personne sur deux accepte un poste à Gaillon ou au Neubourg, et moins d'une personne sur trois accepterait un poste à Vernon ou à Charleval.

La question de la distance n'est pas la seule raison invoquée, le nombre d'entreprises sur les bassins d'emploi doit également être pris en considération. Cependant, malgré ces critères, certaines villes demeurent non attractives pour les chercheurs d'emploi. C'est le cas de Charleval, Vernon, le Neubourg. Au regard du ratio potentiel d'entreprises/distance à parcourir, les bassins de Gaillon, Evreux et Rouen demeurent faiblement attractifs.

Une des réponses possibles à ce faible taux d'attractivité vient de la fréquence de déplacement des chercheurs d'emploi. Même dans un cadre privé, les chercheurs d'emploi vont se déplacer dans un rayon de moins de 20 km à partir de leur domicile. De ce fait, les usagers ne sont pas habitués à se rendre dans les villes majeures de notre région. Ce manque d'habitude crée une certaine **anxiété à l'idée même de se rendre sur ces bassins d'emploi** dans un cadre professionnel.

Enfin, en ce qui concerne les moyens de transport utilisés par les chercheurs d'emploi, on assiste à des réticences à prendre les transports en commun. Moins de 20% utilisent les transports suivants : Train, Bus, Car et/ou Métro...

Comment pouvons-nous agir pour améliorer la mobilité psychologique chez les chercheurs d'emploi ?

- ✓ **Démystifier certaines villes et certains moyens de transport par des outils de communication :**
 - Présentations de l'existant :
 - Aux professionnels de l'emploi et de l'insertion
 - Aux chercheurs d'emploi
 - Aux jeunes (Mission Locale, Lycées...)
- ✓ **Faire des expérimentations avec des groupes de chercheurs d'emploi**
 - En les faisant prendre les transports en commun pour se rendre sur des sites précis.
 - En leur faisant visiter certaines villes (bassins d'emploi)
- ✓ **Offrir des voyages gratuits pour que les chercheurs d'emploi utilisent certains types de transports.**

Observation du territoire : « Enquête mobilité »

Conclusion :

Quelles actions pouvons-nous mettre en place pour aider à la mobilité ?

- Des actions de communication :

1. A destination des chercheurs d'emploi et des jeunes (Mission Locale et Lycée...)

a. Présentation des outils existants sur le territoire

- i. Réunion sur la mobilité
- ii. Présentation des dispositifs existants

b. Réalisation d'un livret sur la mobilité

⇒ Action de la MEF Louviers : Création d'une présentation et d'un support visuel qui sera mis à disposition des professionnels de l'emploi et de l'insertion.

- Des aides financières :

1. A destination de tous les publics

a. Aides financières au permis de conduire

- i. Trouver des financeurs/micro crédit personnel

b. Aides financières pour acheter un véhicule

- i. Le micro crédit personnel

c. Aides financières pour se déplacer

- i. Généraliser les aides au déplacement : Chéquiers transport, aides de la région, des CCAS, des Conseils Généraux etc...

⇒ Action de la MEF Louviers : Généraliser le recours au micro crédit personnel pour acquérir un véhicule ou réparer un véhicule endommagé.

- Des prêts de véhicule :

1. A destination des travailleurs intérimaires

a. Mise à disposition de véhicules (avec ou sans permis)

⇒ Action de la MEF Louviers : Demande de fonds pour acheter des véhicules sans permis à mettre à disposition des travailleurs intérimaires. Ces derniers n'ayant pas accès au dispositif de prêt de véhicule type Ifair ou Mob d'emploi.

- Mettre en place des expérimentations :

1. A destination de tous les publics

a. Amener des groupes à découvrir les parcs d'activités hors secteur personnel

b. Accompagner des groupes dans les transports en commun

c. Mobiliser les chercheurs d'emploi sur des actions hors zones pour s'approprier les déplacements

Observation du territoire : « Enquête mobilité »

Enquête réalisée par la MEF, en partenariat avec :



L'enquête a demandé 10 semaines de diffusion et 5 semaines d'analyse.

Remerciements :

- ✓ **Mmes Colette Salamone et Patricia Cardenas** : Directrice et directrice adjointe Pôle Emploi à Louviers.
- ✓ **Mme Christine Rannou** : Directrice de la Mission Locale de Louviers, Val de Reuil, Andelle
- ✓ **Mr Jean Yves David** : Directeur du PLIE Seine Eure
- ✓ **Mme Natasha Deshayes** : Responsable d'agence, Arcade Intérim
- ✓ **Mr Daniel Gourdin** : Conseiller insertion (RMI), Armée du Salut
- ✓ **Mr Patrick Michel** : Responsable de l'association Education et Formation à Evreux (site au Val de Reuil)
- ✓ **Mr Auger** : Directeur adjoint de l'association CURSUS
- ✓ **Mme Calvet** : Consultant, IFOS, site à Louviers

Annexes :

- ✓ Questionnaire utilisé lors de notre étude

Cette étude est anonyme, elle a pour objectif de connaître les moyens de transport utilisés par les chercheurs d'emploi. Après analyse des résultats, des actions seront mises en place afin d'aider les chercheurs d'emploi qui souffrent de problèmes de mobilité.

Les moyens de transport pour se rendre sur un lieu de travail

1. Quel permis de conduire possédez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Aucun Permis A Permis B Permis C Permis D Permis E En cours

2. Quel moyen de locomotion utilisez-vous pour vous rendre sur un lieu de travail/formation?

- 2 roues (moto, mobylette, scooter, vélo) Voiture personnelle (avec ou sans permis)
 Transport en commun Covoiturage Parents Autres (à préciser)

3. Si vous possédez un véhicule, dans quel état est ce véhicule ?

- En bon état (pas de réparation à prévoir)
 Correct (des réparations à prévoir)
 En mauvais état (doit être changé au plus vite ou limiter les distances)

4. Pour vous rendre sur un lieu de travail, avez-vous déjà utilisé :

- | | | | |
|----------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| Le train | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le bus de ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le car | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le Covoiturage | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le prêt de mobylette | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le métro | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |

Les transports en commun disponibles

5. Selon vous, dans votre ville/village, est-ce que les services suivants sont disponibles :

- | | | | |
|---------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| Une gare | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Transport jusqu'à la gare | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le bus de ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Le car | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| Prêt de mobylette | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |

6. Pensez-vous que les transports suivants soient adaptés pour se rendre sur un lieu de travail ?

- | | | | | | |
|-----------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|------------------------------|------------------------------|
| Le train | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Le prêt de véhicule | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Le car | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Le Covoiturage | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Le bus de ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Le prêt de mobylette | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

7. Si vous jugez que ces transports ne sont pas adaptés, pouvez-vous nous indiquer pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- Horaires
 Tarifs (trop cher)
 Arrêts (trop loin du lieu de travail)
 Pas adaptés aux personnes handicapées
 Autres (Préciser)

Les lieux où vous êtes prêt(e) à aller travailler

8. Quelle distance êtes-vous prêt à parcourir pour occuper un poste? (distance aller/retour)

- Moins de 5 km Entre 5 et 15 km Entre 16 et 30 km
 De 31 à 50 km De 51 à 75 km De 76 à 100 km Plus de 100 km

9. Si un poste correspondant à vos critères se situe dans l'une de ces villes, accepteriez-vous ?

- | | | | | | |
|-------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|------------------------------|
| Louviers | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Rouen | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Evreux | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Vernon | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Gaillon | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Elbeuf | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Charleval | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Le Neubourg | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Les Andelys | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non | Romilly sur andelle | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

10. Si vous aviez un véhicule à disposition, quelle distance seriez-vous prêt(e) à parcourir pour vous rendre sur un lieu de travail ? (distance aller/retour)

- Moins de 5 km Entre 5 et 15 km Entre 16 et 30 km De 31 à 50 km
 De 51 à 75 km De 75 à 100 km Plus de 100 km

11. Dites-nous si ces affirmations sont vraies ou fausses ?

- La distance Louviers-Evreux est plus courte que Louviers-Gaillon Vrai Faux Ne sait pas
La distance Louviers-Evreux est plus courte que Louviers-Sotheville Vrai Faux Ne sait pas
La distance Louviers-Rouen est plus courte que Louviers-Gaillon Vrai Faux Ne sait pas
La distance Louviers-Rouen est plus courte que Louviers-Evreux Vrai Faux Ne sait pas

Voyages à caractère professionnel et privé

12. Lors de l'année 2008, combien de fois êtes-vous allé dans les villes suivantes :

- | | | | | | |
|-------------|---------------------------------|--|---|--|--|
| Rouen | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Elbeuf | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Evreux | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Gaillon | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Tourville | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Charleval | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Les Andelys | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Le Neubourg | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Vernon | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |

13. Lors de l'année 2008, combien de fois avez-vous utilisé les transports suivants ?

- | | | | | | |
|----------|---------------------------------|--|---|--|--|
| Le train | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Le car | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Le bus | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |
| Le métro | <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Moins de 5 fois | <input type="checkbox"/> De 5 à 10 fois | <input type="checkbox"/> De 10 à 20 fois | <input type="checkbox"/> Plus de 20 fois |

Informations personnelles

14. Vous êtes: Homme Femme

15. Quel âge avez-vous?

- Moins de 18 ans De 18 à 25 ans De 26 à 35 ans
 De 36 à 45ans De 46 à 55 ans 56ans et +

16. Dans quelle ville habitez-vous?

17. Vous êtes :

- Demandeur d'emploi (inscrit ANPE) Salarié Stagiaire de la formation
 Chercheur d'emploi (non inscrit ANPE) Autre (préciser)

18. Si vous êtes demandeur d'emploi, depuis quand êtes-vous inscrit à l'ANPE ?

- Moins de 3 mois Depuis 3 à 6 mois
 Depuis 6 mois à 1 an De 1 à 2 ans Plus de 2 ans

19. Pensez-vous que la mobilité soit un frein dans votre recherche d'emploi ?

- | | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| /__/
Tout à fait
d'accord | /__/
Plutôt
d'accord | /__/
Légèrement
d'accord | /__/
Légèrement
en désaccord | /__/
Plutôt en
désaccord | /__/
Tout à fait
en désaccord |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|

20. Quel diplôme possédez-vous aujourd'hui?

- Aucun Certificat d'étude CAP BEP Bac
 Bac+2 (BTS/DUT) Licence Maîtrise Bac+5 Supérieur à Bac +5

21. Quelle qualification aviez-vous lors de votre dernier emploi?

- Ouvrier non qualifié Ouvrier Qualifié Employé non qualifié Employé Qualifié
 Technicien Technicien supérieur Cadre Autres (à préciser)

22. Quel emploi recherchez-vous? (Plusieurs réponses possibles)

Si vous aviez le pouvoir de décision,
que mettriez-vous en place pour aider à la mobilité ?

Maison de l'emploi et de la formation du bassin d'emploi de Louviers



Maison de l'emploi
et de la formation
de Louviers

(tout le monde s'y retrouve)

Tout le monde s'y retrouve !



Nos conseillers professionnels vous accompagnent
du Lundi au Vendredi de 8h45 à 19h et le Samedi de 9h à 12h

📍 **Site de Louviers :**

Place de la république
27400 Louviers
Tél : 02.32.40.60.69
Fax : 02.32.50.21.88
Horaires :
Lundi au vendredi : 8h45 à 19h
Samedi : 9h à 12h

📍 **Site à Alizay :**

70 rue de l'Andelle
27460 Alizay
Tél : 02.35.02.71.85
Fax : 02.35.02.71.83
Horaires :
Lundi / mardi / mercredi
8h30-12h30 / 13h30-17h
Vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h

Lieux de permanences :
Tél : 02.35.02.71.85 pour RDV

📍 **Charleval**

Maison de l'Andelle
ZI de la vente Carlier
27380 Charleval

📍 **Pont de l'arche**

Salle Ambroise Croizat
Place du Maréchal Leclerc
27380 Pont de l'Arche

TALEUS IMPACT - 02.35.00.01

